

P R É F A C E

SUR LA I. EPI TRE

DE SAINT PAUL

AUX THESSALONIENS.

L'ÉPI TRE que nous allons examiner, est la première de toutes celles que l'Apôtre ait écrites aux Eglises (a). On croit communément que ce fut l'an 52. ou 53. de JESUS-CHRIST qu'elle fut écrite. On est partagé sur le lieu d'où elle fut envoyée. Les anciennes souscriptions Grecques, le Syriaque, l'Arabe, le Cophte, Théodoret, l'Auteur de la Synopsis sous le nom de S. Athanase, les inscriptions Latines qui se lisoient à la tête de cette Epître, portent uniformément qu'elle a été écrite d'Athènes; & c'est apparemment ces paroles du Chapitre III. (b) qui ont donné lieu à ce sentiment: *Ne pouvant demeurer davantage, nous avons jugé à propos d'attendre seul à Athènes.*

Mais les plus habiles (c) soutiennent que c'est non à Athènes, mais à Corinthe, qu'elle a été écrite; & il est aisé de le démontrer par l'histoire des Actes, & par le Texte même de cette Epître. S. Paul ayant prêché quelque temps avec beaucoup de succès à Thessalonique (d), fut obligé de quitter cette ville, par la malice, & la jalousie des Juifs, qui l'accuserent de rébellion, & de prêcher un nouveau Roi, qui étoit Jesus. De Thessalonique l'Apôtre alla avec Silas à Bérée. Il y prêcha, & y fit quelques conversions: Mais les Juifs de Thessalonique en ayant été informez, y vinrent pour les en faire sortir, sous les mêmes faux prétextes qu'ils avoient employez à Thessalonique. Les freres conduisirent donc S. Paul jusqu'à la mer, & de-là le menèrent jusqu'à Athènes.

(a) Chrys. Theodoret. alii.

(b) I Theſſal. III. 1.

(c) Occumén. Eſt. Baron. Tillemont.

| alii plures.

(d) Act. XVII. 1. 2. 3. & ſequ.

Silas, & Timothée demeurèrent à Bérée, pour confirmer la nouvelle Eglise qui venoit d'y être fondée.

D'Athènes saint Paul écrivit à Silas, & à Timothée de le venir trouver incessamment : mais avant leur arrivée, il sortit d'Athènes, & alla à Corinthe, où il les attendit. Il étoit cependant dans d'extrêmes inquiétudes sur l'état des nouveaux convertis qu'il avoit faits en Macédoine, & qu'il n'avoit pas eu le tems d'élever, ni de fortifier. D'ailleurs il souffroit à Corinthe beaucoup de nécessité, & de travaux (a). Enfin Silas, & Timothée arrivèrent de la Macédoine (b), & le comblèrent de joye, & de consolation, en lui apprenant l'état des Fidèles de Thessalonique, & de toute la Province. Ils lui rapportèrent qu'ils persévéroient constamment dans la foi, & dans la charité, malgré leurs souffrances, & les persécutions qu'on leur suscitoit (c) ; en sorte qu'ils avoient souffert de la part de leurs concitoyens, les mêmes traitemens que les Fidèles de la Judée avoient soufferts de la part des Juifs.

Ils lui dirent aussi qu'il y en avoit parmi eux qui s'affligeoient trop de la mort de leurs proches, & qui n'étoient pas bien instruits sur ce qui regarde l'avènement du Seigneur, & le Jugement dernier (d). Il paroît aussi par sa Lettre, que quelques-uns vivoient dans l'oisiveté (e), curieux, inquiets Il les reprend d'une manière pleine de prudence, mêlant toujours des traits de douceur, & de louange, avec les répréhensions qu'il emploie. Il les exhorte à vivre dans la chasteté, & à éviter toutes sortes de souillures, & d'impureté. Il les instruit sur le jugement dernier, & sur la manière dont les Chrétiens doivent s'affliger à la mort de leurs proches. Il leur témoigne par tout une très-grande affection, & un ardent desir de les aller voir.

Les Marcionites avoient altéré les deux Epîtres aux Thessaloniens, selon saint Epiphane (f) : mais il ne nous apprend pas précisément quels endroits ils avoient corrompus. Grotius (g) prétend que la première Epître aux Thessaloniens est fausement nommée la première ; mais qu'elle est véritablement la seconde, & la seconde la première. On examinera, & on réfutera ses raisons à la tête de la seconde aux Thessaloniens.

(a) 1. *Thessal.* II. 7. 1. *Cor.* II. 30.

(b) *Act.* XVII. 5.

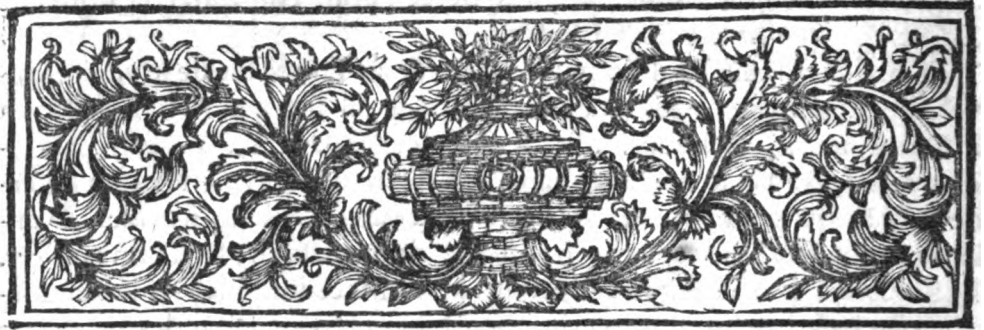
(c) 1. *Thessal.* I. 6. II. 14.

(d) 1. *Thessal.* IV. 12. IX. *Chap.* 1. 2.

(e) 1. *Thessal.* IV. 11.

(f) *Epiphan. hares.* 42.

(g) *Grot. prolog. in 1. Thessal.*



COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA I. EPI TRE DE ST. PAUL AUX THESSALONIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Eloge des Theffaoniens. Ils ont imité par leur patience le Seigneur, & son Apôtre. Leur exemple a servi aux autres pays. Ils sont une preuve de l'heureux succès des prédications de saint Paul.

ψ. 1. **P**aulus, & Silvanus, & Timotheus, Ecclesia Thessalonicensium, in Deo Patre, & Domino Jesu Christo: Gratias vobis, & pax.

ψ. 1. **P**Aul, Silvain & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST notre Seigneur: Que la grace & la paix vous soient données.

ψ. 1.  **AULUS, ET SILVANUS, ET TIMOTHEUS.** Paul, Silvain, & Timothée à l'Eglise de Thessalonique. Silvanus est le même que *Silas*, dont on a déjà parlé plus d'une fois (a). Il étoit avec Timothée à Corinthe, lorsque cette Lettre fut écrite. L'Apôtre joint leur nom avec le sien à la tête de cette Epître, parce qu'ils étoient fort connus

(a, S. Jérôme Ep. 144. soutient que Silvanus est une faute, & qu'il faut lire *Silas*. Mais, ce

dernier nom ne se lit dans aucun Manuscrit.

2. *Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione,*

3. *Memores operis fidei vestre, & laboris, & charitatis, & sustinentia spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum & Patrem nostrum :*

2. Nous rendons sans cesse grâces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prières ;

3. Et nous représentant devant Dieu, qui est notre Pere, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, & la fermeté de l'espérance que vous avez en notre Seigneur JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

à Thessalonique (a), & qu'ils y avoient été avec lui, lorsqu'il y prêcha pour la première fois, l'année précédente. Saint Paul laissa Silas, & Timothée en Macédoine, lorsqu'il fut obligé d'en sortir par les persécutions des Juifs (b) Ainsi ces deux Saints étoient comme les seconds Apôtres de ce pays. Quelques-uns (c) croient que Timothée servit de secrétaire à saint Paul dans cette Epître.

A l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST ; fondée, & établie par JESUS-CHRIST, & par la grace de Dieu son Pere. Ou bien, qui est établie dans la foi en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST.

GRATIA VOBIS, ET PAX. Que la grace, & la paix vous soient données. Le Grec ajoute (d) : De la part de Dieu notre Pere, & de notre Seigneur JESUS-CHRIST. Mais ni le Syriaque, ni l'Ethiopien, ni plusieurs autres, ne lisent point cette addition.

ψ. 3. MEMORES OPERIS VESTRI. En nous représentant les œuvres de votre foi ; votre fermeté dans les dangers, & dans les persécutions (e). C'est dans ces rencontres que la foi paroît dans toute sa force, c'est là où paroît son utilité, & où il faut principalement en faire usage. Il ajoute : *Laboris, & charitatis*. Vos travaux, & votre charité ; ou selon le Grec (f) : *Et des travaux de votre charité*. Car la charité n'a pas seulement pour objet d'aimer, & de secourir le prochain ; elle doit aussi souffrir ses faiblesses, compatir à ses défauts, & pardonner les fautes que nos freres commettent contre nous, soit par orgueil, ou par envie, ou par ingratitude, ou par violence. Ce sont là proprement les travaux de la charité (g), qui souffre tout, selon l'Apôtre (h), *omnia suffert*. Quelques-uns l'expliquent des travaux, & des persécutions que les Thessa-

(a) Act. XVII. 4.

(b) Act. XVII. 14.

(c) Zanchius hic.

(d) χαίρει ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ Θεοῦ Πατρὸς ἀμῶν καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ.

(e) Theodoret. ἔργα δὲ αἰσώσεως, τὴν ἐν κινδύνοις ἑσθαι, οὐδ' μόνον ἐν εἰρήνῃ καὶ χαλότητι.

Tome II.

δ' αὐτῶν καὶ ἀπορίᾳ τῶν αἰσῶν, ἀλλὰ καὶ ἐν κινδύνῳ, καὶ ἐν ἀλλοτρίοις ἐχθρῶν δέσσει.

(f) καὶ τὴν κόπην τῆς ἀγάπης. Velez. τὴν κόπην καὶ τὴν ἀγάπην. Ita Vulg. & Hieronymiast.

(g) Theodoret. Zanch. Est.

(h) 1. Cor. XIII. 4.

4. *Scientes, fratres dilecti à Deo, electionem vestram:*

5. *Quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum, sed & in virtute, & in Spiritu Sancto, & in plenitudine multa, sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.*

4. Car nous savons, mes frères chéris de Dieu, quelle a été votre élection ;

5. La prédication que nous vous avons faite de l'Évangile, n'ayant pas été seulement en parole, mais ayant été accompagnée de miracles, de la vertu du Saint-Esprit, d'une pleine abondance de ses dons. Et vous savez aussi de quelle manière j'ai agi parmi vous pour votre salut.

COMMENTAIRE.

Ioniciens avoient soufferts pour l'amour de S. Paul, pour conserver la foi, pour tirer S. Paul du péril auquel il avoit été exposé dans leur ville (a).

ET SUSTINENTIAE SPEI DOMINI NOSTRI. *La fermeté de l'espérance* ; ou, la ferme espérance que vous avez eue en notre Seigneur ; (b) ou, la constance avec laquelle vous avez souffert toutes choses pour JESUS-CHRIST ; en considération des biens qu'il vous promet dans l'autre monde ; car c'est-là ce qui soutient l'espérance des Chrétiens, & ce qui fait toute leur force, & leur consolation au milieu des maux de cette vie.

ANTE DEUM, ET PATREM NOSTRUM. *Devant Dieu qui est notre Père.* On peut joindre ces paroles, où à, *nous représentant devant Dieu*, &c. ou à ce qui précède immédiatement, *la fermeté de votre espérance que vous avez en JESUS-CHRIST devant Dieu.* Ce sont des vertus réelles, & sans fard, dont Dieu même est témoin. Il n'y a ni hypocrisie, ni déguisement dans votre charité, ni dans votre patience.

¶ 4. SCIENTES ELECTIONEM VESTRAM. *Nous savons quelle a été votre élection.* Nous rendons de continuelles actions de grâces à Dieu, de la faveur qu'il vous a faite de vous choisir du milieu de tant d'autres, pour vous appeler à la foi, & à la connoissance de son nom.

¶ 5. NON IN SERMONE TANTUM, SED ET IN VIRTUTE. *Notre prédication n'a pas été seulement en paroles, mais elle a été accompagnée de miracles, & d'une très-grande abondance de dons du Saint-Esprit, in Spiritu sancto, & in plenitudine multa.* Ou en suivant le Grec (c) : Elle a été accompagnée de la vertu du Saint-Esprit, & de tout ce qui pouvoit vous la rendre croyable. Il n'a rien manqué à ma prédication de tout ce qui pouvoit vous persuader de sa vérité, & de sa certitude. L'Histoire des Actes ne nous dit rien en particulier sur tout.

(a) Act. XVII. 5. 6. 7.

(b) καὶ ὁ ὑπομῶνς τῆ ἐλπίδος τοῦ κυρίου.

(c) ἐν πλούτῳ ἀγαθῶν, καὶ ἐν παντοφύλει.

6. *Et vos imitatores nostri facti estis, & Domini; excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio Spiritus Sancti:*

7. *Ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia & in Achaïa.*

6. Ainsi vous êtes devenus nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Esprit.

7. De sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine & dans l'Achaïe.

COMMENTAIRE.

cela, quoiqu'elle nous apprenne la conversion des Thessaloniens par la prédication de saint Paul. Mais comme les miracles, & les dons du Saint-Esprit étoient ordinaires dans ces premiers tems, les Historiens sacrez ne les remarquent que rarement, & saint Paul n'en auroit pas même fait mention en cet endroit, si la chose n'eût été remarquable par quelque circonstance extraordinaire, & propre à soutenir la foi, & à animer la charité des Thessaloniens.

QUALES FUERIMUS IN VOBIS PROPTER VOS. *Vous savez de quelle manière j'ai agi parmi vous, pour votre salut.* Vous êtes témoins de mon zèle, de mes soins, de mes travaux, de mon désintéressement, de quelle manière j'ai travaillé de mes mains parmi vous, pour ne vous être point à charge, & pour vous montrer que je ne cherchois uniquement que votre salut (a). Autrement: Vous savez avec quelle force, quelle confiance, quel zèle, quel éclat nous vous avons prêché; de combien de prodiges Dieu a accompagné notre prédication. Ou bien: Vous savez combien nous avons souffert en vous annonçant l'Evangile (b). Le verset suivant favorise beaucoup cette dernière explication.

¶ 6. ET VOS IMITATORES NOSTRI FACTI ESTIS. *Vous êtes devenus nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur.* Nous avons eu la consolation de voir que nos travaux, & notre zèle n'ont pas été inutiles. Vous vous êtes proposé de nous imiter, ou plutôt d'imiter le Seigneur JESUS-CHRIST, en recevant sa parole au milieu des afflictions, avec la joie du Saint-Esprit. C'est ainsi que JESUS-CHRIST a souffert pour vous, c'est ainsi que nous souffrons pour lui, & pour vous, avec joie, avec force, avec persévérance. C'est par la croix que JESUS-CHRIST est entré dans sa gloire; c'est par les travaux que les Apôtres ont planté l'Evangile: c'est par les souffrances que les Chrétiens se perfectionnent, & qu'ils arrivent au bonheur qui leur est préparé. L'Apôtre marque ci-après Chapitre I. 1. 14. Qu'ils sont devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée, ayant souffert de la part de leurs

(a) Est. Zanch. alii.

(b) Chrys. Theodoret. Vat. &c.

8. *A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solum in Macedonia, & in Achaia; sed & in omni loco fides vestra, quae est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.*

9. *Ipsi enim de nobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos, & quomodo conversi estis ad Deum à simulachris, servire Deo vivo & vero,*

10. *Et expectare Filium ejus de Coelis quem suscitavit ex mortuis Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.*

8. Car non seulement vous êtes cause que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macédoine & dans l'Achaïe; mais même la foi que vous avez en Dieu, est devenue si célèbre par-tout, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions;

9. Puisque tout le monde raconte quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable,

10. Et pour attendre du Ciel son fils Jésus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colère à venir.

COMMENTAIRE.

citoyens de Thessalonique, les mêmes persécutions que les Eglises de Judée ont souffertes de la part des Juifs.

ψ. 7. *ITA UT FACTI SINTIS FORMA. En sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi, non-seulement dans la Macédoine, dont Thessalonique étoit la capitale, mais aussi dans l'Achaïe, où S. Paul étoit alors, prêchant à Corinthe, qui étoit la capitale de cette Province, & allant de tems en tems dans les villes voisines.*

ψ. 8. *A VOBIS ENIM DIFAMATUS EST (a) SERMO DOMINI. Vous êtes cause que la parole de Dieu s'est répandue avec éclat dans la Macédoine, & dans l'Achaïe. L'éclat de votre vertu, & le bruit de votre heureux changement, s'est répandu non-seulement dans la Macédoine, mais aussi dans l'Achaïe, on parle de tout côté de l'Eglise de Thessalonique, & tout le monde veut savoir ce que c'est que l'Evangile, qui a produit dans vous des fruits si excellens de vertu. Rien ne contribua plus dans les commencemens au progrès de l'Evangile, que la bonne vie des premiers Fidèles.*

ψ. 9. *IPSI ENIM DE NOBIS ANNUNTIANT. Tout le monde raconte quel a été le succès de notre arrivée parmi vous. Le bruit de votre conversion nous a fait connoître dans tout ce pays. On dit de nous: Ce sont des Prédicateurs qui ont fait tant de merveilles à Thessalonique, & qui ont formé une Eglise si sainte, & si parfaite.*

ψ. 10. *ET EXPECTARE FILIUM EJUS DE COELIS. Pour attendre du Ciel son Fils JESUS. On s'informe de votre créance, & on se raconte l'un à l'autre, que vous avez quitté les idoles qui n'ont ni vie, ni réalité, pour servir le Dieu vivant, & véritable, & pour vivre dans*

(a) Αἰφ' ὧν καὶ ἐξήχθη ὁ λόγος τῷ κυρίῳ. Innotuit, personuit, divulgatus est.

l'espérance d'une vie immortelle, & d'une résurrection glorieuse, que JESUS-CHRIST doit vous procurer dans son avènement glorieux, lui *qui est ressuscité des morts, & qui nous a délivré de la colère à venir*. Il nous a délivré par sa mort de la mort éternelle, & de la damnation qui attend les impies, & les infidèles. Voilà ce qu'on publie par tout, à l'occasion de votre conversion au Christianisme. Voilà les heureux fruits de votre foi en JESUS-CHRIST.



CHAPITRE II.

Manière dont saint Paul leur a annoncé l'Evangile. Soit avec lequel ils l'ont conservé. Persécutions qu'ils ont souffertes. Tendresse de saint Paul pour les Thessaloniens.

¶ 1. *N* Am ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit :

2. *Sed ante passi, & contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evangelium Dei in multa sollicitudine.*

¶ 1. *C* Ar vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes frères, que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine, & sans fruit :

2. *Mais après avoir beaucoup souffert auparavant, comme vous savez, & avoir été traité avec outrage dans Philippes, nous ne laissâmes pas, en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de peines & de sollicitudes.*

COMMENTAIRE.

¶ 1. *S* CITIS INTROITUM NOSTRUM AD VOS. *Vous n'ignorez pas que notre arrivée vers vous, n'a pas été vaine, & sans fruit.*
Après avoir rendu témoignage à la foi, & à la vertu des Thessaloniens, il est obligé de parler aussi de la manière dont il s'est conduit parmi eux, pour venir aux instructions qu'il doit leur donner dans la suite. Mon arrivée à Thessalonique n'a pas été infructueuse. Je rends grâces à Dieu de votre foi, & de votre constance dans les persécutions. Mais vous savez combien nous avons souffert nous-mêmes ; Et ¶ 2. *Qu'après avoir été traité avec outrage à Philippes, nous ne laissâmes pas, nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile à Thessalonique, bien persuadé que les persécutions ne nous manqueroient pas dans cette dernière ville, non plus que dans la première.* On peut voir dans les

Nn ij,

3. *Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo :*

4. *Sed sicut probati sumus à Deo, ut crederetur nobis Evangelium, ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui probat corda nostra,*

5. *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis, neque in occasione avaritia; Deus testis est :*

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur, ou d'impureté; & nous n'avons point eu dessein de vous tromper.

4. Mais comme Dieu nous a éprouvés; pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, qui voit le fond de nos cœurs.

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez, ni cherché aucun prétexte d'avarice; Dieu en est témoin;

COMMENTAIRE.

Actes ce que S. Paul souffrit dans l'une, & dans l'autre (a). Les persécutions, & les souffrances ne sont pas toujours les caractères certains de la vérité, mais il est pourtant vrai qu'un Apôtre de JESUS-CHRIST ne peut guères donner de meilleures preuves de la vérité de sa prédication, que les maux auxquels il s'expose pour la soutenir (b). Un séducteur ne va guerres jusqu'à s'exposer à la mort pour défendre le mensonge. Le masque tombe à l'approche du danger.

ψ. 3. EXHORTATIO ENIM NOSTRA NON DE ERRORE. *Nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur; ou d'impureté.* Notre prédication n'a point été une doctrine pareille à celle des Poètes, & des Théologiens du Paganisme, qui n'inspiroient que le libertinage, & le dérèglement (c); ni une leçon d'erreur, comme celle des faux Docteurs du Judaïsme; qui voulant allier le Judaïsme, & la Philosophie avec le Christianisme, en composent un mélange monstrueux de superstitions, d'erreurs, & de confusions; *enfin nous n'avons point eu dessein de vous tromper*, par des apparences séduisantes, & par une vaine hypocrisie, cherchant, non votre avancement, ou votre bonheur, mais nos commoditez, ou nos intérêts.

ψ. 4. SED SICUT PROBATI SUMUS A DEO. *Comme Dieu nous a éprouvé pour nous confier son Evangile; ou, comme il nous a choisi, & rendu dignes d'annoncer son Evangile, nous tâchons de répondre à sa bonté, & à ses desseins, en le prêchant dans un esprit de désintéressement, & sans rechercher de plaire aux hommes; Non quasi hominibus placentes, sed Deo.* N'ayant été choisis que de Dieu, nous n'avons à rendre compte qu'à Dieu, nous ne désirons de plaire qu'à lui seul.

(a) Act. xvi. & xvii.

(b) Theodoret. ἵκανόν τὸ ἡμῶν παθμάτων ἢ μαρτυρίαν δόξαν τῷ κερυγμάτων τὴν ἀληθείαν.

Οἱ γὰρ ἑξαπατῶν διακρίσεις, μέχρι τοῦ κινδύνου τὸ πρῶτον αἰσθάνονται.

(c) Vide Theodoret. lib.

6. *Nec quarentes ab hominibus gloriam, neque à vobis, neque ab aliis,*

7. *Cum possemus vobis oneri esse, ut Christi Apostoli; sed facti sumus parvuli in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos.*

6. Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes, soit de votre part, ou d'aucune autre.

7. Quoique nous eussions droit, comme Apôtres de JESUS-CHRIST, de vous charger de notre subsistance, nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfans, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.

COMMENTAIRE.

ψ. 5. NEQUE IN SERMONE ADULATIONIS, NEQUE IN OCCASIONE AVARITIÆ. Nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, ni cherché aucun prétexte d'avarice. Vous avons-nous déguisé la vérité évangélique, pour vous en cacher l'austérité? Avons-nous essayé de vous séduire par des discours flatteurs, & complaisans? Vous le savez, vous pouvez nous rendre témoignage. Avons-nous cherché à colorer notre avarice, par des apparences de piété? Dieu fait le fond de nos cœurs. Il est témoin de nos sentimens. Ceci tombe indirectement sur les faux Apôtres, qui étoient d'un caractère tout différent. On peut traduire le Grec (a): *Nous n'avons jamais été en réputation de flatterie, ni accuser d'avarice* (b). C'est la meilleure explication.

ψ. 7. CUM POSSEMUS VOBIS ONERIESSE, UT APOSTOLI CHRISTI. Quoique nous eussions droit comme Apôtres de JESUS-CHRIST de vous charger de notre subsistance, & d'exiger de vous les choses nécessaires à notre entretien, puisque le Sauveur en nous envoyant, nous en a donné la liberté, disant que l'ouvrier est digne de son salaire. (c) *Dignus est operarius mercede sua*. Nous n'avons pas voulu user de notre droit, & beaucoup moins en abuser, en faisant de notre ministère un commerce d'avarice: ce qui a rapport à ces mots du ψ. 5: *Neque in occasione avaritiæ*.

Quelques-uns (d) traduisent le Grec de cette sorte (e): Quoique nous puissions prendre avec vous des airs d'autorité, & vous commander avec hauteur, comme vos maîtres, & vos Apôtres, quelquefois nous nous sommes conduits avec une douceur d'enfans. Cette explication est assez bien liée avec ce qui précède, & ce qui suit; mais la comparaison de

(a) Οὐτε γὰρ ποτε ἐν λόγῳ κολακίας ἐγενώμην.

(b) Heins. Hamt.

(c) Luc. x. 7.

(d) Græc. Hamt. Erasmi Zanch. Pisc.

(e) ἀντιλήψεις ἐν βασιλείᾳ ἐταί. Οὐκ ἔμμεν. Εἰν

βαρεῖ εἶναι, ὡς ἐν πρῶτῳ, δὲ ἐν βίῳ, ταπεινῶς, καὶ ὑποτασσόμενοι, ὡς ἐν τῷ δευτέρῳ. Gildas. In honore. Ita Rom. Edit. Ambros. Et adf. apud Brugvet. Edit. Honori esse. L'Hébreu כְּכֹהֵן gloriosus, honorabilis, se traduit aussi par. gravis, onerosus.

8. *Ita desiderantes vos cupide, volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras: quoniam charissimi nobis facti estis.*

9. *Memores enim estis, fratres, laboris nostri, & fatigationis: nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus, predicavimus in vobis Evangelium Dei.*

8. Ainsi dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions.

9. Car vous n'avez pas oublié, mes frères, quelle peine, & quelle fatigue nous avons souffertes, & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, en travaillant jour & nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

COMMENTAIRE.

ce passage avec ceux où il est parlé de la même chose (a), & où saint Paul employe des termes qui ont rapport à ceux-ci, nous persuade qu'il veut marquer, qu'il n'a pas voulu être à charge aux Thessaloniens, en exigeant d'eux les choses nécessaires à sa subsistance.

FACTI SUMUS PARVULI. *Nous nous sommes conduits avec une douceur d'enfans.* A la lettre (b): *Nous nous sommes faits enfans.* Mais le Grec imprimé, & plusieurs Manuscrits (c) *Nous avons été doux, benins, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.* L'Apôtre ne se compare pas à des enfans, mais à une nourrice. Dans cette similitude ce sont les Thessaloniens, qui sont regardez comme des enfans, que leur nourrice traite avec douceur, & avec tendresse. Ainsi cette leçon paroît la plus naturelle. Toutefois celle qui porte: *Nous nous sommes conduits comme des enfans,* est autorisée par plusieurs excellens Manuscrits.

ψ. 8. **ITA DESIDERANTES VOS.** *Dans l'affection que nous ressentions pour vous,* nous aurions désiré vous donner non-seulement l'Evangile, mais même nos vies. Bien loin de penser à vous être à charge, & à vous incommoder en exigeant de vous notre subsistance, nous aurions souhaité vous donner notre vie. La similitude d'une nourrice qui donne son lait à son nourrisson, fait bien en cet endroit.

ψ. 9. **NOCTE, ET DIE OPERANTES, NE QUEM VESTRUM GRAVAREMUS.** *Travaillant jour, & nuit, pour n'être à charge à personne.* Saint Paul ne dit pas ceci pour en faire un reproche aux Thessaloniens; mais pour leur faire appercevoir la différence qu'il y a entre lui, & les faux Apôtres qui ne prêchoient que par intérêt, & qui exerçoient

(a) 1. Timot. v. 16. καὶ μὴ βαρύνειν ἡ Ἐκκλησία. 2. Cor. xi. 9. Ἐν αὐτῇ ἀρχῇ ὑμῖν ἡμαυτὸν ἐπιθήσει.

(b) Ἐγέννησιν ἡτοι ἐν μέτρῳ ὑμῶν.

(c) Ἐγενήθη δὲ ἡμεῖς. Ita Steph. d. S. Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Eth. Theodoret. Oecumen. Amb. Aug. Gildas, alii plures.

10. Vos testes estis, & Deus, quam sanctè, & justè, & sine querela, vobis, qui credidistis, fuimus:

11. Sicut scitis qualiter unumquemque vestrum (sicut pater filios suos,)

12. Deprecantes vos, & consolantes, testificati sumus, ut ambularetis dignè Deo, qui vocavit vos in suum regnum, & gloriam.

13. Idèò & nos gratias agimus Deo sine intermissione, quoniam cum accepissetis à nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'est aussi, combien la manière dont je me suis conduit envers vous, qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste, & irréprochable.

11. Et vous savez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ses enfans,

12. Vous exhortant, vous consolant, & vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous a appelez à son royaume, & à sa gloire.

13. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui opère en vous, qui êtes fidèles.

COMMENTAIRE.

une domination pleine d'orgueil sur ceux à qui ils annonçoient l'Evangile.

ψ. 10. QUAM SANCTE, ET JUSTE, ET SINE QUERELA. Combien la manière dont je me suis conduit envers vous, a été sainte, juste, & irréprochable. Il faut que les faux Docteurs aient affecté de décrier non-seulement la doctrine, mais aussi la conduite de saint Paul, pour l'obliger à parler ainsi de sa personne; & il faut que sa vie ait été bien pure, puisqu'il ose prendre à témoin les Thessaloniens, & Dieu même, de la vérité de ce qu'il leur dit.

ψ. 11. SICUT PATER FILIOS... (ψ. 12.) DEPRECANTES... UT AMBULARETIS DIGNE DEO. Vous exhortant comme un pere fait ses enfans, de vous conduire d'une manière digne de Dieu. Il a déjà fait la même exhortation aux Colossiens (a). Marcher, ou se conduire d'une manière digne de Dieu, ou digne de la vocation de Dieu, comprend tous les devoirs du Christianisme, tout ce que nous devons à Dieu, au prochain, à nous-mêmes.

ψ. 13. NON UT VERBUM HOMINUM, SED SICUT EST VERE VERBUM DEI, QUI OPERATUR IN VOBIS. Vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est vé-

(a) Coloss. I. 10.
Tome II.

14. *Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei, quæ sunt in Judea in Christo Jesu; quia eadem passi estis & vos à contribulibus vestris, sicut & ipsi à Judæis.*

15. *Qui & Dominum occiderunt Jesum, & Prophetas, & nos persecuti sunt, & Deo non placent, & omnibus hominibus adversantur;*

14. Car, mes freres, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens, que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs;

15- Qui ont tué même le Seigneur JESUS, & ses Prophètes; qui nous ont persécutés; qui ne plaisent point à Dieu, & qui sont ennemis de tous les hommes;

COMMENTAIRE.

ritablement, la parole de Dieu, qui opère en vous. La parole de Dieu, & Dieu même (a) par sa parole opère en l'ame des Fidèles, par la lumière, & la grace du Saint-Esprit, qui les éclaire, les échauffe, & leur fait aimer la vérité, & pratiquer le bien. Théodoret fait consister cette opération dans les miracles que les premiers Fidèles operoient, dans les dons spirituels qu'ils recevoient. Saint Chrysostome, & Théophylacte l'entendent des souffrances, & des persécutions auxquelles ils résistoient si courageusement. La suite est favorable à cette explication.

¶ 14. IMITATORES FACTI ESTIS ECCLESiarum quæ SUNT IN JUDEA. Vous êtes devenus les imitateurs des Eglises qui sont en Judée. Les Eglises de Judée avoient beaucoup souffert de la part des Juifs incrédules. Aussi-tôt après la Pentecôte, dès que les Apôtres commencèrent à paroître, & à prêcher, on les mit en prison (b), on les persécuta. Le Sanhédrin prit la résolution de les faire mourir, & n'en fut empêché que par les remontrances de Gamaliel (c). S. Etienne fut la première victime de leur cruauté (d). A l'occasion de sa mort, il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem (e); en sorte que les Fidèles furent obligés de se retirer, & de se cacher en divers endroits du pays, dans la Samarie, à Damas, en Phénicie, en Syrie, & en Cypré. Les Juifs pillèrent les biens de ceux qui s'étoient sauvés (f); & c'est ce qui fit que les Apôtres assemblés au Concile de Jérusalem, chargèrent S. Paul de recueillir quelques aumônes pour les pauvres Chrétiens de Jérusalem (g). Les Fidèles de Thessalonique, souffrirent à proportion les mêmes choses des citoyens de Thessalonique, que les Chrétiens de Judée avoient souffert des Juifs de leur pays.

(a) Ος το εννοειται εν ομιν. Le relatif ος se peut rapporter à λόγος, *verbum*, ou à Θεος. Εννοειται marque la force & l'efficacité de cette action de Dieu sur nous, dans nous, & avec nous, par la charité qui anime notre foi. Galat. y. 6.

(b) Act. v. 17. 18.

(c) Act. v. 33. 34.

(d) Act. vii.

(e) Act. viii. 1. & seq.

(f) Heb. x. 34.

(g) Act. xv. Galat. ii. 10.

16. *Prohibentes nos gentibus loqui ut salva fiant, ne impleant peccata sua semper: Pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.*

16. Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver; pour combler ainsi la mesure de leurs péchez; Car la colère de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin.

COMMENTAIRE.

¶ 15. DEO NON PLACENT, ET OMNIBUS HOMINIBUS ADVERSANTUR. *Ils ne plaisent point à Dieu, & sont ennemis de tous les hommes.* Les Juifs sont odieux à Dieu, & aux hommes: A Dieu, pour leur endurcissement, pour leur infidélité, & pour leur haine contre les Chrétiens; aux hommes, pour leur perfidie, pour leur humeur insociable, pour leurs révoltes continuelles, pour leur orgueil qui méprisoit tout le monde, pour leur haine contre les autres nations: *Adversus omnes alios hostile odium* (a). On voit par l'Histoire de Joseph, de quelle maniere la haine générale de tous les peuples éclatta contre les Juifs dans tous les pays du monde, peu de tems avant la guerre des Romains, qui acheva de les atterrer.

¶ 16. PROHIBENTES NOS. *Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver.* Les Juifs avoient envoyé par tout le monde des hommes de leur nation, pour décrier JESUS CHRIST, & ses sectateurs (b). Ils répandoient par tout que les Chrétiens soutenoient l'athéisme, & détruisoient toutes les Loix; & que ce qu'ils disoient de JESUS-CHRIST, étoit faux; que leur Doctrine étoit impie, détestable, sacrilège. C'est de ces envoyez des Juifs que venoient les calomnies qui se répandoient contre les Chrétiens, & contre leurs assemblées, pendant les premiers siècles. Origènes temoigne que de son tems ces fausses impressions n'étoient pas encore effacées. Tertullien (c) attribue aux Juifs les faussetez, par lesquelles on décrioit la foi, & la conduite des premiers Fidèles. Il dit qu'ils sont les premiers auteurs de la mauvaise idée qu'ont les Payens de notre Religion (d). Ainsi ils ne se contentoient pas de blasphémer contre la Doctrine de l'Evangile, & de la rejeter avec opiniâtreté; ils empêchoient, autant qu'ils le pouvoient, que les Gentils ne la reçussent, comme le dit ici S. Paul.

Ainsi ils combloient petit-à-petit la mesure de leurs péchez: & la colère de Dieu étoit prête à tomber sur eux, & y devoit demeurer jusqu'à la fin (e): *Pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.* Bien-tôt le Sei-

(a) Tacit. hist. l. 5. Vide Joseph. l. 2. contra Appion.

(b) Justin. Dialog. p. 335. & seq. Origen. l. 6. contra Celsum. Tertull.

(c) Tertull. ad nationes l. 1. c. 14.

(d) Idem l. 3. contra Marcion. c. 23.

(e) Est. Men. Tir.

17. *Nos autem, fratres, desolati à vobis ad tempus hora, aspectu, non corde, abundantius festinavimus faciem vestram videre, cum multo desiderio :*

18. *Quoniam volumus venire ad vos. Ego quidem Paulus, & semel, & iterum; sed impedivit nos satanas.*

17. Aussi, mes freres, ayant été pour un peu de tems séparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empressement de vous revoir.

18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver. Et moi Paul, j'en ai eu le dessein plus d'une fois; mais satan nous en a empêché.

COMMENTAIRE.

gneur devoit les visiter dans sa fureur, les disperser parmi toutes les nations, en exterminer la plus grande partie, & faire porter aux restes de ce malheureux peuple, les marques les plus sensibles de son extrême indignation. C'est ce qu'on vit arriver dix-sept ans après que S. Paul eut écrit cette Epître, l'an 70. de JESUS-CHRIST.

Au lieu de *Pervenit ira Dei*, Le Grec (a) demande qu'on traduise, *Prævenit ira Dei* : la colère de Dieu a prévenu contre eux le tems auquel elle doit se manifester. Leurs crimes l'ont en quelque sorte forcé d'anticiper le tems de sa venue pour les punir. En effet la ruine de Jérusalem est un des plus terribles effets de la colère de Dieu, & un des plus vives images du Jugement dernier. Aussi dans l'Ecriture en plusieurs endroits, (b) cet événement nous est dépeint comme le jour du Seigneur, le jour de la dernière vengeance. L'Apôtre ajoute, que la colère demeure sur eux *jusqu'à la fin* (c). Ce ne sera plus comme autrefois dans ces châtimens passagers, qui finissoient après un certain tems; celui-ci durera autant que le monde. A la fin des siècles Dieu leur ouvrira les yeux (d), ils gémiront, & pleureront en voyant celui qu'ils ont percé de coups (e).

ψ. 17. NOS AUTEM DESOLATI A VOBIS. *Ayant été pour un peu de tems séparé de vous, de corps non de cœur*, nous ne vous avons pas oublié; mais nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur de vous revoir. On ne peut rien ajouter aux marques de tendresse, que S. Paul donne aux Thessaloniens. Il s'est comparé ci-devant à une nourrice, & à un pere (f); ici il dit qu'il demeure éloigné de leur présence, dans les mêmes inquiétudes, & les mêmes empressements de les revoir,

(a) Ἐσθλασ ἰδὲ τ' αὐτὰς ἰ ὀργὴν αἰς τέλος. Plusieurs anciens Exemplaires Latins de la Vulgate, l'Ambrosiaster, S. Anselme, Haymon, Estius, & plusieurs autres lisent *pervenit*, au lieu de, *pervenit*.

(b) Matt. XXIV. Marc. XIII. Luc. XXI. &c.

(c) Theodoret. Οὐαὶ, αἰσπὶν ἀπείτην,

ἐπ' αὐτοῖς ἀπὸ τ' αἰχμαλωσίας, καὶ κατασχεύουσιν τὸν ἄνθρωπον, αἰς τέλος, ἢ ὀργὴν τῷ Θεῷ ἐπ' αὐτὰς, τοῖς αἰσπὶν ὀργὴν τῷ Θεῷ.

(d) Rom. XI. 26.

(e) Zach. XII. 10.

(f) ψ. 70. & 111.

19. *Qua est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloria? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus?*

20. *Vos enim estis, gloria nostra, & gaudium.*

19. Et certes quelle est notre espérance, notre joie, & la couronne de notre gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur JESUS-CHRIST, pour le jour de son avènement?

20. Car vous êtes notre gloire & notre joie.

COMMENTAIRE.

qu'un pere en a de revoir ses enfans (a) qu'il a laissé dans la peine, & exposé à la malice, & à la haine de ses ennemis: car c'est-là la situation où étoient les Thessaloniens, au milieu des Juifs, & des Payens de leur ville.

ψ. 18. VOLUMUS VENIRE AD VOS, SED IMPEDIVIT NOS SATANAS. *Nous avons voulu vous aller trouver, mais Satan nous en a empêché.* Quels sont ces empêchemens de satan, dit saint Chrysostome (b) sinon quelques tentations dangereuses, violentes, & imprévues? Ou bien, le Démon avoit tellement animé contre lui les Payens, & les Juifs de Thessalonique, que ses amis ne purent se résoudre à lui permettre d'y aller.

ψ. 19. QUÆ EST ENIM NOSTRA SPES, AUT GAUDIUM... NON NE VOS ANTE DOMINUM? *Quelle est notre espérance, notre joie, & la couronne de notre gloire, n'est-ce pas vous?* Lorsque je paroîtrai devant JESUS-CHRIST au jour de son jugement, & dans son avènement glorieux, quelle sera ma joie, ma confiance, & le sujet de mes récompenses dans l'éternité, si ce n'est de vous avoir formé en JESUS-CHRIST, & de vous avoir annoncé son Evangile? Je me présenterai avec confiance devant mon Dieu, & Je lui dirai: Me voici, moi & mes enfans; voici les fruits de mes travaux, les preuves de ma fidélité, & de mes services.

(a) Αποφαινομεν αφ' υμων ως απον
αφ' υμων.

(b) Chrysost. τίνα λόγῳ ἐγκρίν τῷ Σατανᾷ ἡ ποιησὶς πᾶσι ἀπεσταλμένος, καὶ ἐφοδῆται.





CHAPITRE III.

Timothée ayant été envoyé aux Thessaloniens de la part de saint Paul, lui fait un rapport avantageux de leur foi & de leur charité. Saint Paul a un grand désir de les voir. Il souhaite qu'ils se fortifient de plus en plus dans le bien.

ψ. 1. *P*ropter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis solis.

ψ. 1. *A*insi ne pouvant souffrir plus longtemps de n'avoir point de vos nouvelles, j'ai mai mieux demeurer tout seul à Athènes ;

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **N**ON SUSTINENTES AMPLIUS, PLACUIT NOBIS REMANERE ATHENIS SOLIS. *Ne pouvant souffrir plus longtemps de n'avoir point de vos nouvelles, j'ai mai mieux demeurer tout seul à Athènes.* S. Paul raconte aux Thessaloniens ce que son amour, & son inquiétude pour eux, l'avoient obligé de faire. Après avoir prêché à Thessalonique, il fut obligé d'en sortir précipitamment, à cause d'une sédition que les Juifs incrédules y excitèrent (a). De là étant passé à Bérée (b), il se vit aussi obligé bien-tôt après de quitter cette ville pour se retirer à Athènes. Quelque tems après Timothée, qu'il avoit laissé à Bérée avec Silas, vint l'y trouver, & lui rapporta apparemment les persécutions auxquelles ces nouveaux convertis de Thessalonique, & de Bérée, étoient exposez. C'est ce qui donna à S. Paul les inquiétudes qu'il vient de nous décrire dans le Chapitre précédent. Comme il ne pouvoit aller lui-même en Macédoine, il y renvoya aussi-tôt Timothée, comme nous le lisons ici ; aimant mieux se priver du secours qu'il en attendoit, que de laisser plus long-tems ces Eglises sans consolation. Ainsi il demeura seul à Athènes, attendant des nouvelles de ces nouveaux Disciples. Durant cet intervalle, il quitta Athènes, & vint à Corinthe, où Timothée, & Silas vinrent le trouver quelque tems après son arrivée. Voyez le ψ. 6. Ce fut ensuite de ce qu'il apprit d'eux, qu'il écrivit cette Epître, où les noms de Silas, & de Timothée paroissent à la tête, avec le sien.

(a) Act. XVII. 9. 10.

(b) Act. XVII. 13. 14. 15.

2. Et misimus Timotheum, fratrem nostrum, & ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, & exhortandos pro fide vestra;

3. Ut nemo moveatur in tribulationibus istis: Ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus.

2. Et je vous envoyai Timothée, notre frere, & ministre de Dieu dans la prédication de l'Evangile de JESUS-CHRIST; afin qu'il vous fortifiât, & qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi;

3. Et que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent: Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.

COMMENTAIRE.

γ. 2. MISIMUS TIMOTHEUM... MINISTRUM DEI IN EVANGELIO CHRISTI. Je vous ai envoyé Timothée Ministre de Dieu, dans la prédication de l'Evangile de JESUS-CHRIST. Il relève le mérite de Timothée, pour donner plus de poids à sa prédication, & aux instructions qu'il avoit données aux Thessaloniens, & aux autres Eglises de Macédoine, dont il étoit comme le second Apôtre après S. Paul. Il lui donne aussi à peu près les mêmes éloges dans l'Épître aux Romains (a), & dans la première aux Corinthiens (b). Le Grec de cet endroit lit (c): *Timothée notre frere, & le Ministre de Dieu, & notre Coadjuteur dans l'Evangile de JESUS-CHRIST.* D'autres lisent (d): *Notre frere, & le Coopérateur de Dieu dans l'Evangile de JESUS-CHRIST.* D'autres omettent (e): *Notre Coadjuteur*, & sont tout conformes à la Vulgate.

γ. 3. NEMO MOVEATUR IN TRIBULATIONIBUS ISTIS. Que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent. Le terme Grec (f) marque proprement une agitation, & un mouvement semblable à celui d'un chien, qui caresse son maître. Que personne ne soit ému, agité, troublé, pour les traverses qui nous arrivent. Le Syriaque; *Que nul ne perde courage; car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.* JESUS-CHRIST ne nous a prédit que des maux, des afflictions, des persécutions. Vous devez vous estimer heureux, lorsqu'à cause du Fils de l'homme, vous serez baisés des hommes, qu'ils vous retrancheront de leur compagnie, qu'ils vous chargeront d'opprobres, &c. (g). Il faut qu'un Chrétien entre dans le Ciel par la voie des tribulations, disoit saint Paul aux nouveaux convertis (h). Et ailleurs parlant à Timothée (i): *Tous ceux*

(a) Rom. XVI. 21.

(b) I. Cor. IV. 17.

(c) Τιμωθῆν τὸ ἀδελφὸν ἡμῶν, καὶ ὑπάκουον τῷ Θεῷ καὶ συνεργὸν ἡμῶν ἐν τῇ εὐαγγελίᾳ τοῦ Χριστοῦ.

(d) Καὶ συνεργὸν τῷ Θεῷ ἐν εὐαγγελίᾳ. Ita Olarom. Et S. Germ. G. L. Ambrosiast. Collb. 6. alii: Διακονῶν, καὶ συνεργὸν τῷ Θεῷ. Berner.

Gr. L. alii omittunt: Διακονῶν τῷ Θεῷ.

(e) Alex. Vel. Copti. Ethiop.

(f) τῷ μὲντοι σάινεσαι, Oecum. Σαίνεσαι, σερβῶσαι, παύεσθαι.

(g) Luc. VI. 22.

(h) Act. XIV. 21.

(i) 2. Timot. III. 12.

4. *Nam & cum apud vos essemus, predicebamus vobis passuros nos tribulationes, sicut & factum est, & scitis.*

5. *Propterea & ego amplius non sustinens, misi ad cognoscendam fidem vestram; ne forte tentaverit vos is qui tentat, & inanis fiat labor noster.*

6. *Nunc autem veniente Timotheo ad nos à vobis, & annuntiante nobis fidem, & charitatem vestram, & quia memoriam nostram habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut & nos quoque vos;*

4. Dès-lors même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir; & nous en avons eu en effet, comme vous le savez.

5. Ne pouvant donc attendre plus longtemps, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tenté, & que notre travail ne devînt inutile.

6 Mais Timothée étant revenu vers nous, après vous avoir vûs, & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi & de votre charité, & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à désirer de nous voir, comme nous avons aussi le même désir pour vous;

COMMENTAIRE.

qui veulent vivre dans la piété selon JESUS-CHRIST, souffriront la persécution.

ψ. 4. PRÆDICEBAMUS VOBIS PASSUROS NOS TRIBULATIONEM. *Ne vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir.* Saint Paul n'oublie jamais ce qui lui fut dit au jour de sa conversion (a) : *Cet homme est pour moi une vase d'élection qui prêchera mon nom devant les Rois, devant les nations, & devant les enfans d'Israël; & je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom.* Prévenu de cette pensée, il ne s'effrayoit de rien, & ne croyoit pas qu'il y eût au monde un plus grand bonheur, que de souffrir quelque chose pour JESUS-CHRIST, il rappelle ici aux Thessaloniens ce qu'il souffrit, tant à Thessalonique, qu'à Bérée. Voyez Act. xvii.

ψ. 5. EGO AMPLIUS NON SUSTINENS. *Ne pouvant attendre plus longtemps,* dans l'impatience où j'étois de savoir de vos nouvelles; & dans la crainte que les persécutions ne vous eussent ébranlez dans la foi, & que Satan ne vous eût tenté, & n'eût rendu notre travail inutile. Voilà les motifs de ses inquiétudes. Il ne doutoit pas qu'ils n'eussent été exposés à la tentation: mais il craignoit qu'ils n'y eussent succombé (b); c'est ce qu'il veut dire par ces mots: *Ne forte tentaverit vos is qui tentat.*

ψ. 6. VENIENTE TIMOTHEO AD NOS A VOBIS. *Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vû.* Timothée ne trouva plus saint Paul à Athènes, il le vint trouver à Corinthe, & lui rendit compte du

(a) Act. ix.

(b) Theodoret. Μὴ τις ὑμῶν ἐκ τῆς πειρασμῶν περιστάσεως βλάβη.

7. Ideo consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate, & tribulatione nostra, per fidem vestram:

8. Quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.

9. Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio, quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum?

10. Nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, & compleamus ea qua desunt fidei vestra.

7. Il est vrai, mes freres, que dans toutes les afflictions, & dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions de grâces pouvons nous rendre à Dieu pour la joie dont nous nous sentons comblez devant lui à cause de vous?

10. Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit avec une ardeur extrême de nous permettre de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

COMMENTAIRE.

bon état des Eglises de Macédoine, & en particulier de celle de Thessalonique. Il relève trois choses dans l'éloge qu'il fait des Thessaloniens; leur foi inébranlable, leur charité parfaite, le souvenir plein d'affection qu'ils conservoient pour lui.

¶ 7. CONSOLATISUMUS IN VOBIS. *Votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.* Au milieu des travaux de l'Apostolat & des afflictions qui nous environnent, nous trouvons notre joie & notre consolation en apprenant que vous êtes constans dans la foi que vous avez reçue de nous. Cela seul est capable de tempérer toutes nos peines. ¶ 8. *Nous vivons véritablement, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.* Voilà ce qui fait ma vie, ma joie, mon bonheur; cette nouvelle me ranimeroit, & me ressusciteroit [en quelque sorte, quand je serois dans l'ombre de la mort. Les Hébreux, de même que les Grecs & les Romains, se servent souvent du verbe, *je vis*, je ressuscite, pour marquer un grand bonheur, un bonheur inespéré, une nouvelle heureuse.

¶ 9. QUAM ENIM GRATIARUM ACTIONEM. *Quelles assez dignes actions de grâces... pour la joie dont nous nous sentons comblez.* La joie de S. Paul est extrême, mais elle se termine à Dieu, elle se borne à lui rendre grâces, elle n'a pour objet que la sanctification de ses Disciples, & la gloire de son Seigneur.

¶ 10. UT COMPLEAMUS EA QUAE DESUNT FIDEI VESTRAE. *Ajouter ce qui peut manquer à votre foi (a).* Ce n'est point l'ouvrage d'un homme de perfectionner la foi d'un autre, ou d'y ajouter. Cela est réservé à Dieu seul. C'est le Saint-Esprit qui est l'auteur de notre foi, & qui la met dans nos cœurs. Saint Paul veut dire seulement qu'il dési-

(a) Καταρτίσαι τὰ ὑπάρχοντα τῆς πίστεως ὑμῶν, Theodoret. ἵνα ἡ ἐκείνου πληρωτὴ
Tome II. pp

11. *Ipse autem Deus, & Pater noster, & Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.*

12. *Vos autem Dominus multiplicet, & abundare faciat claritatem vestram in invicem, & in omnes, quemadmodum & nos in vobis:*

13. *Ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum & Patrem nostrum in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus Sanctis ejus. Amen.*

11. Je prie donc notre Dieu, & notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous multiplie, & qu'il fasse croître de plus en plus en vous la charité que vous avez les uns pour les autres, & envers tous, & qu'il la rende telle que la nôtre est envers vous.

13. Qu'il affermissé vos cœurs, en vous rendant irréprochables par la sainteté devant Dieu notre Pere, au jour que JESUS-CHRIST notre Seigneur paroîtra avec tous ses Saints. Amen.

COMMENTAIRE.

roit pouvoir se transporter à Thessalonique, pour les catéchiser plus à fond, & plus parfaitement de ce qu'ils devoient croire. Le peu de tems qu'il avoit été parmi eux, ne lui avoit pas permis de les instruire avec toute la plénitude qu'il auroit voulu; peut être aussi qu'alors ils n'étoient pas encore capables de tout ce qu'il auroit pû leur dire. Il venoit d'apprendre qu'il y avoit parmi eux quelques difficultez sur la résurrection des morts. C'est ce qui lui fait désirer d'ajouter quelque chose à leur foi (a); ou quant à son objet, en leur découvrant ce qu'ils ne favoient pas encore; ou quant à sa forme, & à sa qualité, en l'affermissant par ses exhortations, & par ses consolations (b).

γ. 11. DIRIGAT VIAM NOSTRAM AD VOS. *Qu'il lui plaise de nous conduire vers vous*; qu'il leve les obstacles qui nous empêchent d'y aller; qu'il réprime le Démon, qui fait naître des difficultez à l'exécution de mes projets (c); qu'il tourne les cœurs des Macédoniens, & qu'il les dispose à nous recevoir favorablement.

γ. 12. VOS MULTIPLICET. *Que le Seigneur vous multiplie*, qu'il augmente votre nombre par la conversion des infidèles (d); & qu'il fasse croître en vous de plus en plus la charité, que vous avez les uns pour les autres, & envers tous, même envers les étrangers, & ceux qui vous persécutent. C'est en cela que consiste la plénitude de la Loi. *Plenitudo Legis, dilectio* (e).

γ. 13. AD CONFIRMANDA CORDA VESTRA. *Qu'il affermissé vos cœurs* dans la foi, & dans la charité, & par une conduite irréprochable, *sine querela in sanctitate*, dans une sainteté, & une pureté de corps,

(a) Vide Theophyl.

(b) Est. Zanch.

(c) Sup. II. 18. Hieronym. hic. Zanch. Est.

(d) Theodoret. Εὐχαρίστηται αὐτοῖς καὶ τὸ ἀριθμῆναι πλεοναταί, καὶ τὸ ἀγαπᾶν ἀλλήλους.

(e) Rom. XIII. 10.

& de cœur ; afin que vous paroissiez sans tache devant Dieu notre Père ; au jour que JESUS-CHRIST paroîtra avec tous les Saints ; au dernier jour du Jugement, où il viendra dans sa gloire, & dans sa majesté, accompagné de tous les Saints, & de tous les Anges. Les Saints qui auront crû en lui, & qui auront vécu suivant ces ordonnances, & ses conseils, seront assis avec lui pour juger les vivans, & les morts ; les Anges exécuteront les jugemens, & formeront la compagnie qui l'accompagnera par honneur. Moÿse dans le Deutéronome nous représente Dieu qui donne sa Loi accompagné d'un million d'Anges (a), & cum eo Sanctorum millia. Les Evangelistes nous décrivent de même le second avènement de JESUS-CHRIST (b) : *Filius hominis venturus est in gloriâ Patris sui cum Angelis suis*. Ou selon saint Marc (c) : *Cum Angelis Sanctis*. Le Grec imprimé ne lit pas *Amen* en cet endroit : mais il est dans d'excellens Manuscrits (d).



CHAPITRE IV.

Préceptes de morale. Fuir la fornication, garder la chasteté conjugale, s'entr'aimer tous, travailler de leurs mains, se consoler de la mort de leurs proches. Ordre dans lequel la résurrection se doit faire.

¶ I. *DE cætero ergo, fratres, rogamus vos, & obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis à nobis quomodo oporteat vos ambulare, & placere Deo, sic & ambuletis, ut abundetis magis :*

¶ I. *A*U reste, mes freres, nous vous supplions, & vous conjurons par le Seigneur JESUS, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte, que vous vous y avanciez de plus en plus.

COMMENTAIRE.

¶ I. *R*OGAMUS VOS... UT QUEMADMODUM ACCEPISTIS A NOBIS. Nous vous conjurons qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu, vous y marchiez en effet. S. Paul continué à donner aux Thessaloniens des préceptes de morale, & à les exhorter à vivre dans la piété, comme ils avoient commencé. Le Grec ne lit pas ces mots : *sic & ambuletis ; Que vous y mar-*

(a) Deut. xxxiii. 2.

(b) Matth. xxi. 27. Voyez aussi Matt. xxv.

31.

(c) Marc. viii. 38.

(d) Cod. Alex. Clarom. Germ. G. L. Copla. Arab. Eth. alii.

2. *Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.*

3. *Hæc est enim voluntas Dei sanctificationis vestræ; ut abstinere vos à fornicatione;*

4. *Ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione & honore;*

2. Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur JESUS.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints, & purs; que vous vous absteniez de la fornication;

4. Que chacun de vous sache user de son corps saintement, & honnêtement;

COMMENTAIRE.

chiez en effet. Plusieurs anciens Manuscrits lisent (a): Comme vous y marchez en effet, sicut & ambulatis. Mais le Grec dans nos imprimez, lit simplement (b); nous vous conjurons par notre Seigneur JESUS, que comme vous avez appris de nous comment vous devez marcher, & plaire à Dieu, vous vous avanciez de plus en plus.

ψ. 2. *QUÆ PRÆCEPTA DEDERIM (c) VOBIS PER DOMINUM JESUM. Quels préceptes nous vous avons donné de la part du Seigneur JESUS; ou dans le Seigneur JESUS-CHRIST: suivant son Esprit, par son ordre, en son nom. Vous vous en souvenez, il n'est pas nécessaire de vous les répéter.*

ψ. 3. *HÆC EST ENIM VOLUNTAS DEI, Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints. Il l'ordonne ainsi, il vous appelle à la sainteté, tel a été son dessein lorsqu'il vous a appelé à son service. D'où vient; qu'en plus d'un endroit il exhorte ses Disciples à vivre d'une manière digne de Dieu, digne de leur vocation; dans la sainteté, & dans la pureté du cœur, & du corps; il veut qu'ils s'abstiennent de la fornication (d), ou selon plusieurs Exemplaires Grecs (e): De toute sorte de fornication, parce qu'il y a un très-grand nombre de crimes compris sous ce nom, & que les Grecs n'en avoient pas tout l'horreur qu'il mérite (f).*

ψ. 4. *UT SCIAT UNUSQUISQUE VAS SUUM POSSIDERE. Que chacun de vous sache user de son corps saintement, & honnêtement. Un Chrétien doit avoir une espèce de respect, & de vénération pour son corps, qui est le membre de JESUS-CHRIST, qui est, ou qui doit être le temple de Dieu (g), la demeure du Saint-Esprit, & qui est destiné à être*

(a) καθὼς καὶ περιπατεῖτε. Ita Steph. S. Alex. Clarom. & S. Germ. O. L. Boyner. G. L. Euthal. Ambrasiast. Hieronymianist. Coph. Æth. alii.

(b) παρεκαλεῖσθαι ἐν Κυρίῳ Ἰησοῦ, καθὼς περιπατεῖτε παρ' ἡμῶν, τὸ πῶς δεῖ ὑμᾶς περιπατῆν καὶ ἀποποιῆσθαι τὸ ἴδιον ἀσεβήματα, ἀποδοῦναι.

(c) τίνας ἀρχαίους ἐδωκαμεν ὑμῖν.

Dederimus vobis. Alii: Ἐδωκα μὲν ὑμῖν; Dedit quidem vobis.

(d) Grec. impress. ἀπὸ παντός ὑμᾶς ἀπὸ τῆς πορνείας.

(e) Ἀπὸ παντός πορνείας. Ita Syr. Chrys. Theodoret. Theophyl.

(f) Vide Eft. Gros. & dista ad Ait. xv. 20.

(g) 1. Cor. III. 16. 17. VI. 12.

5. *Non in passione desiderii, sicut & Gentes, quæ ignorant Deum,*

6. *Et ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum; quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, & testificati sumus.*

5. Et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens, qui ne connoissent point Dieu.

6. Que personne n'opprime son frere; ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchez, comme nous vous l'avons déjà déclaré, & assuré de sa part.

COMMENTAIRE

un jour glorieux dans le Ciel après la résurrection. Nos corps ne sont plus à nous; depuis que nous sommes revêtus de JESUS-CHRIST, ils sont à lui (a). C'est une profanation punissable, que de les souiller par l'impudicité. Le Texte lit simplement (b): *Que chacun sache posséder son corps en sainteté, & en honneur*. Par ce vâle, quelques-uns (c) ont entendu la femme. Que les hommes mariez usent saintement, & purement du mariage. S. Pierre (d) veut que les hommes portent honneur à leur femme, comme au vâle le plus foible: *Quasi infirmiori vasculo muliebri impertientes honorem*. Mais la plupart l'entendent du corps de l'homme, ou des parties que la pudeur défend de nommer. Conservez vos corps dans une exacte pureté, n'usez de vos membres qu'avec une décence, & une honnêteté dignes de la Religion que vous avez embrassée. S. Paul (e) dit que ceux qui se laissent aller aux crimes contre la pudeur, deshonnorent leurs corps; qu'ils péchent contre leurs corps (f) qu'ils l'outragent; & en violent la sainteté. Voyez saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, & les Commentateurs sur cet endroit.

¶ 5. NON IN PASSIONE DESIDERII. *Et non pas en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens*, qui n'ont point d'autre regle que leurs passions, & qui comptent pour rien les plus honteuses impudicités, comme S. Paul l'a montré dans le Chapitre premier de l'Épître aux Romains. Peut-être qu'en cet endroit il n'en veut qu'aux désirs déréglés, au sentimens intérieurs, à l'ardente passion de l'amour, dont la plupart des Payens ne se faisoient point de scrupule (g), non plus que plusieurs Juifs, tandis qu'elle n'étoit point produite au dehors, ni exécutée. L'Apôtre a déjà condamné la fornication, & tout ce qui y a rapport, dans le v. 3. D'autres (h) croient qu'il veut ici marquer les actions honteuses, & contre nature.

(a) 1. Cor. vi. 15. 19.

(b) τὸ ἑαυτοῦ σῶμα καὶ ὡς ἐν ἀγαπῇ καὶ μὴ.

(c) Aug. l. i. de nup. & concup. c. 8. & l. contra Julian. c. 10. D. Thom. hic. Quidam apud Oscum. & Theodoret. Zeger. Eff.

(d) 1. Petri iii. 7.

(e) Rom. i. 24.

(f) 1. Cor. vi. 18. xii. 23.

(g) Vide Ephef. iv. 19.

(h) Hamm. hic. Vide & Estium.

7. Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.

8. Itaque qui hac spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs, mais pour être saints.

8. Celui donc qui méprise ces règles, méprise non un homme, mais Dieu, qui nous a même donné son Saint-Esprit.

COMMENTAIRE.

ψ. 6. NE QUIS SUPERGREDIATUR, NEQUE CIRCUMVENIAT IN NEGOTIO FRATREM SUUM. *Que personne n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort en aucune affaire.* Gardez, entre vous la justice, la droiture, la bonne foi que JESUS-CHRIST vous a recommandées. Point de fraude, de supercherie, de tromperie, d'injustice, de calomnie, d'artifice, dans vos promesses, vos paroles, vos contrats, votre commerce, vos affaires. C'est ainsi que l'entendent la plupart des Latins (a). Mais les Peres Grecs (b), S. Jérôme (c), & quelques Latins l'expliquent comme une suite de ce qu'il vient de dire contre l'impureté, & les péchez qui y ont rapport. Que personne ne fasse outrage à son prochain, en sollicitant sa femme à lui manquer de fidélité; que nul n'attende à à l'honneur de son frere dans l'endroit le plus sensible, en débauchant son épouse. On a déjà vû en plus d'un passage que S. Paul donne le nom d'*avarice*, à la débauche, & aux voluptez criminelles (d).

ψ. 8. QUI HÆC SPERNIT, NON HOMINEM SPERNIT. *Celui qui méprise ces règles, ne méprise point un homme; ce n'est pas sur nous que tombe ce mépris, mais sur Dieu même qui nous a envoyé, & qui nous a mis ces vérités dans la bouche.* JESUS-CHRIST disoit de même à ses Apôtres (e): *Celui qui vous méprise, me méprise; & celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* Ceux qui rejettent, & qui persécutent les Prophètes, & les Apôtres, outragent celui au nom duquel ils parlent. Ceux qui tombent dans l'impureté, & dans l'adultère, font quelque chose de plus criminel, puisqu'ils font outrage à leur propre corps; ils éteignent l'Esprit de Dieu qui étoit en eux, & irritent le Seigneur par le mépris qu'ils font de ses dons. *Qui dedit Spiritum sanctum suum in nobis*, peut se rapporter, où à l'Apôtre qui ne parle ici que par l'inspiration du Saint-Esprit (f), ou aux Fidèles qui ont reçu le Saint-Esprit, & qui l'attristent par leurs crimes. Ce dernier sens est suivi par plusieurs

(a) Ita Latini plerique, Grot. Zanch. Vorst. Bez. Pise.

(b) Chrysost. ἐβλάδεν ἀπὲρ μοιχείας λήην. Theodoret. Πλασιονίζων βλάδεν τὴν μοιχείαν ἐκείνην.

(c) Hieronym. in Ephes. 1 v. Erasmi. hic. Cajet. Est. Vat. Men. Lud de Dieu, Zeger.

(d) Ephes. 1 v. 19. v. 3. Coloss. 111. 5.

(e) Luc x. 16.

(f) Est. Men. Zanch.

9. *De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis; ipsi enim vos à Deo didicistis ut diligatis invicem.*

10. *Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,*

11. *Et operam detis ut quieti sitis, & ut vestrum negotium agatis; & operemini manibus vestris, sicut praecepimus vobis.*

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Et vraiment vous le faites à l'égard de tous nos frères qui sont dans toute la Macédoine. Mais je vous exhorte, mes frères, de vous avancer de plus en plus dans cet amour;

11. De vous étudier à vivre en repos; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire; de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné.

COMMENTAIRE

Grecs, qui lisent: *Qui a mis dans vous son Saint-Esprit (a).*

¶ 9. DE CHARITATE FRATERNITATIS. *Quant à la charité fraternelle*, il est inutile que je vous donne des leçons là-dessus, puisque Dieu même vous a appris (b), par le Saint-Esprit qui habite dans vos cœurs, & par la lumière intérieure dont il vous éclaire, non-seulement que vous devez aimer vos frères comme vous-mêmes; ce qui est le second précepte de la Loi (c), mais aussi comment vous devez l'aimer, dans quelle circonstance, jusqu'à quel point votre charité doit s'étendre, & quels sont les devoirs auxquels cette vertu vous engage. Vous n'avez qu'à vous consulter vous-même, qu'à écouter la voix intérieure du Saint-Esprit qui vous parle. Théodoret remarque que l'Apôtre fait principalement consister cette charité mutuelle dans les secours que les riches donnent aux pauvres, & dans l'assistance reciproque que les Fidèles se rendent dans leurs besoins. La suite conduit à ce sens.

¶ 11. OPERAM DETIS UT QUIETI SITIS. *De vous étudier à vivre en repos*; à vivre en paix avec tout le monde, de ne troubler personne, de n'être à charge à personne, de ne vous mêler pas, de ce qui ne vous regarde point: *De vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire.* Il condamne deux vices qui ne vont gueres l'un sans l'autre; la curiosité, & l'oïssiveté. Voyez ci-après 2. *Thessal.* III. 11. *Nous avons appris qu'il y en a parmi vous, qui ne s'adonnent à aucun travail, & qui veu-ent se mêler de tout.*

ET OPEREMINI MANIBUS. *De travailler de vos mains, ainsi que*

(a) *Grac. impress.* Τὸν θεὸν τὸ πνεῦμα αὐτὸ τὸ ἐν ὑμῖν. *Alii:* Εἰς ὑμᾶς. *Ita omnes.* *Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Ald. Froben. Syr. Arab. Amb. Mss. plures in Mill. Ita.*

Chryf. Theophyl.

(b) Αὐτοὶ ὁ ὁ θεὸς διδασκᾷ ἐν.

(c) *Matt.* XXI. 39.

12. *Et ut honeste ambuletis ad eos qui foris sunt, & nullius aliquid desideretis.*

13. *Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus; ut non contristemini, sicut & ceteri, qui spem non habent.*

12. Afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise, & que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.

13. Or nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez *ce que vous devez savoir*, touchant ceux qui dorment; afin que vous ne vous attristiez pas, comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance.

COMMENTAIRE.

nous vous l'avons ordonné. Que sous prétexte de vaquer à la prière, à l'instruction, & à l'étude, vous ne viviez pas dans la paresse, inutiles, & à charge à vos freres, & au public. Travaillez de vos mains, comme je vous l'ai ordonné quand j'étois parmi vous, & comme je vous en ai donné l'exemple. Les premiers Chrétiens étoient pour la plupart des pauvres, & des artisans. On verra par la seconde Epître aux Thessaloniciens, que ces avis leur étoient nécessaires, & qu'il y avoit parmi eux trop de fainéantise, & de curiosité.

¶ 12. *UT HONESTE AMBULETIS AD EOS QUI FORIS SUNT.* *Que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise;* envers les infidèles; que vous ne leur donniez aucun sujet de scandale, ou de mépris pour vos personnes, ou pour l'Eglise. Il est honteux d'être réduit à manquer des choses nécessaires, & de les aller demander à d'autres, lorsqu'on est tombé dans cet état par sa faute, & par sa paresse. L'honnêteté publique demande que chacun s'occupe à sa profession, & ne soit à charge à personne (a). JESUS-CHRIST ne loué que la pauvreté volontaire (b), de cœur, ou de choix: il condamne la paresse, & l'inutilité.

Mettez-vous en état de n'avoir besoin de personne. La pauvreté involontaire est un des plus grands pièges, & une des plus dangereuses tentations pour le salut. Elle engage à mille lâchetés, à mille bassesses; elle conduit à la fraude, au vol, au mensonge, à l'impudence, à l'endurcissement, à l'oubli de Dieu. Heureux les pauvres d'esprit: mais les pauvres involontaires sont bien à plaindre, non-seulement à cause de la tristesse, de l'humiliation, des besoins, & des incommodités de leur état, mais principalement à cause des dangers qui les environnent par rapport à leur salut & au dérèglement de leurs mœurs, & au désordre de leur conduite. *Seigneur, ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté,* disoit le Sage (c), *mais accordez-moi seulement ce qui est nécessaire à ma subsistance, de peur*

(a) Est. Zanch.

(b) Matt. v. 3.

(c) Prov. xxx. 2.

qu'étant trop à mon aise, je ne sois porté à renoncer au Seigneur, & à dire: Qui est le Seigneur? Ou que pressé par la pauvreté, je ne vole, & je ne parjure le nom de mon Dieu.

¶ 13. NOLUMUS (a) VOS IGNORARE DE DORMIENTIBUS.

Nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment, ou touchant ceux qui sont morts; car les Hébreux donnoient souvent à la mort le nom de sommeil; soit pour éviter la prononciation du terme funeste de mort, soit pour donner à entendre que la mort n'étoit qu'une espèce de sommeil, qui devoit être suivie de la résurrection. Ces expressions sont devenues beaucoup plus communes depuis le Christianisme; en sorte qu'on a donné communément le nom de *cimetière*, ou de dortoir, aux lieux où reposent les corps des Fidèles. L'Apôtre ne veut donc pas que les Thessaloniens s'abandonnent à la douleur, comme les Payens, à la mort de leurs proches qui se sont endormis en JESUS-CHRIST de la mort des Justes, & dans l'espérance de la résurrection; il ne défend pas absolument de s'affliger, & d'avoir de la douleur (c), mais d'en avoir à la manière des Payens, qui n'ont aucune espérance certaine d'une meilleure vie après celle-ci (d). Il seroit mal-aisé, & quelquefois même impossible de ne pas ressentir de la douleur à la mort de nos parens, & de nos amis: mais il faut que cette douleur soit modérée par la ferme assurance qu'ils ne sont pas perdus pour nous, qu'ils sont entrez dans une meilleure vie, qu'un jour nous les posséderons de nouveau pour ne les plus perdre, & que tous ensemble nous ressusciterons au jour du Seigneur, pour ne plus mourir.

Les Juifs espéroient comme nous la résurrection; au moins c'étoit la foi commune des Pharisiens, & du commun du peuple: mais ils ne laissoient pas de se livrer à la douleur, & à des lamentations excessives à la mort de leurs proches. Les Saducéens parmi eux ne croyoient ni l'immortalité de l'ame, ni la résurrection. (e) Et cette secte ne laissoit pas d'être soufferte, & unie de communion avec les autres Juifs. Parmi les Payens, nul ne croyoit la résurrection, quoique plusieurs crussent l'immortalité de l'ame, & une autre vie. Mais combien de doutes, & d'incertitudes parmi leurs Philosophes sur cet article? Les Epicuriens croyoient l'ame mortelle, comme le corps. Platon (f) n'a jamais été bien persuadé de l'immortalité de l'ame, & de l'autre vie. Sénèque (g), Cicéron (h), & les autres ne

(a) *Grac. impress.* οὐ θέλω: *Nolo.* *Alii:* οὐ θελωμεν: *Nolumus.* *Ita Cod. Alex. S. Germ. Clarom. Æth. Hippolyt. Chrys. Orig. Theod. Theoph. Cyprian. Ambrosiast. &c.*

(b) Περὶ τῶν κοιμωμένων. *Ita Steph. 17. Alex. Barb. 2. alii plures. Sed impress.* Περὶ τῶν κοιμωμένων: *De his qui dormierunt.*

(c) *Theodoret.* οὐ παύσειν καὶ τὴν

λύπην, ἀλλὰ τὴν ἀμείτην ὀβελίαν, ἢ τῇ τῇ ἀναστάσεως ἐλπίδι ψυχάζου.

(d) *Ephes.* 11. 12.

(e) *Matt.* xxii. 23. *Matth.* xxiii. 8. *Joseph. de Saducæis, Antiq.* l. 18. c. 2.

(f) *Plato in Phædone.*

(g) *Seneca, ep.* 64.

(h) *Tull. Tuscul.* 1.

14. Si enim credimus quod Jesus mortuus est, & resurrexit, ita & Deus eos qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.

15. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non praeveniemus eos qui dormierunt.

14. Car si nous croyons que JESUS est mort, & ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amenera avec JESUS ceux qui se seront endormis en lui.

15. Aussi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, & qui sommes réservés pour son avènement ; nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans la sommeil de la mort.

COMMENTAIRE

l'ont crû qu'en hésitant. C'étoit plutôt une belle, & magnifique opinion, qu'une ferme créance (a).

ψ. 14. SI ENIM CREDIMUS QUOD JESUS MORTUUS EST, ET RESURREXIT. Car si nous croyons que JESUS est mort, & ressuscité, nous devons croire aussi que nous ressusciterons. La résurrection du Sauveur est tout à la fois le modèle, le gage, la preuve, le prix, l'assurance de notre résurrection future. Si JESUS-CHRIST est ressuscité, la résurrection n'est point absolument impossible. Dieu a pû le ressusciter, il pourra nous ressusciter aussi. JESUS-CHRIST nous l'a promis, il nous a mérité cette grace ; nous ne pouvons donc pas douter de notre résurrection future. Dormientes per Jesum (b), signifie ceux qui meurent en JESUS-CHRIST, ceux qui s'endorment dans le Seigneur, qui in Domino moriuntur ; comme il est dit dans l'Apocalypse (c) : ceux qui persévèrent jusqu'à la fin dans la foi, l'espérance, & la charité, & dans la pratique des vertus chrétiennes (d). Ceux-là ressusciteront avec JESUS-CHRIST, & jouiront avec lui de la gloire éternelle. Les autres ressusciteront aussi, mais Dieu ne les amènera point dans le Ciel avec JESUS. Ils seront relégués dans les flammes éternelles préparées au Démon, & à ses Anges (e).

ψ. 15. HOC ENIM VOBIS DICIMUS IN VERBO DOMINI. Nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur. Ce que je vous dis, je ne vous le dis pas en mon nom, ni par mon propre esprit ; je vous le dis suivant la révélation expresse qui m'en a été faite ; je vous l'annonce par l'ordre de Dieu même, en son nom, ainsi que je l'ai appris dans le tems que j'ai été ravi au troisième Ciel (f). Je vous dis donc que nous

(a) Vide Grot. l. 2. de veritate Relig. Christi. not. in c. 8.

(b) κοιμώμενοι διὰ τῆς ἰνέας, Occum. Εἰ τῇ ὥσιν τῇ ἰνέας.

(c) Αποκ. xiv. 13.

(d) Joan. v. 22.

(e) Theodoret. Οὐ δὲ οὐκ οὐκ χαίμεθα λόγῳ μοῦν ἀλλ' οὐ δέας ἡμῶν ἀπαλυσίως, &c.

(f) 2. Cor. xii. 2. 4. Theophyl. Τὸ τοῦ ἡγίου πνεύματος ὡς τῆς διδασκαλίας, &c. ὅτι ἡμεῖς ἐν δυνάμει ἐφείνητο.

16. *Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei, descendet de Cælo; & mortui qui in Christo sunt, resurgent primi.*

16. Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du Ciel, & ceux qui seront morts en JESUS-CHRIST, ressusciteront les premiers.

COMMENTAIRE.

qui vivons, qui sommes réservés pour son avènement, nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans le sommeil de la mort. S. Paul parle ici comme si lui-même, & ceux à qui il écrit, devoient être témoins durant leur vie, de la résurrection générale, comme si ce grand événement devoit arriver de leur tems : & c'est ce qui a fait croire à tant d'anciens, que le jour du Jugement étoit proche. Mais les meilleurs Interprètes croient avec beaucoup de raison, que l'Apôtre ne s'est exprimé de la sorte, que pour se proposer comme exemple de ce qui arrivera à ceux qui seront alors (a). Posons que cela arrive de votre tems, ni vous, ni moi ne précéderons pas ceux qui sont morts depuis long-tems ; tous les hommes ressusciteront ensemble, dans un moment, dans un clin d'œil, au premier son de la trompette ; les plus anciens morts, comme les derniers, & enfin nous qui vivons, & que nous supposons être réservés en vie jusqu'à ce jour terrible, nous serons changez dans un moment (b), & deviendrons comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siècles, & qui viennent de ressusciter.

Quelques-uns (c) ont prétendu que l'Apôtre avoit crû véritablement que le jour du Seigneur arriveroit de son tems, & qu'il seroit du nombre de ceux qui devoient en être témoins avant leur mort, ou du moins avant ce changement qui doit arriver au corps de ceux mêmes qui vivront en ce tems-là (d) : *Omnes immutabimur*. On croit qu'il a encore marqué le même sentiment dans l'Épître aux Corinthiens (e), où il dit que lorsque les morts ressusciteront, nous serons changez : *Mortui resurgent, & nos immutabimur*. Et encore : *Nous gémissons dans le désir que nous avons d'être revêtu de notre demeure céleste, comme d'un second vêtement*. Mais S. Paul détruit lui-même ce sentiment dans la seconde Lettre aux Thessaloniens (f), où il montre que ce jour n'est point si prochain, & qu'on doit voir encore bien des choses, avant qu'il arrive. De plus, comment se feroit-il trompé dans une chose qu'il dit avoir apprise du Seigneur, & qu'il annonce *in verbo Domini*?

ψ. 16. QUONIAM IPSE DOMINUS IN JUSSU, ET IN VOCE

(a) Vide Aug. l. xx. de civit. c. 20. & Theodoret. hic : Ο υς εν τῷ αὐτῷ δεσμένῳ πάλιν, αὐτῷ ἐν τῷ αὐτῷ & καὶ οἱ νεκροὶ ἐκείνων ἀν-δρών, Ita Est. Men. Tir. Zanch. Vorst. Pise.

(b) Voyez 1. Cor. xv. 51. 52. &c.

(c) Vide Grot. hic.

(d) 1. Cor. xv. 51.

(e) 1. Cor. xv. 51. 52. & 2. Cor. v. 1. 2.

(f) 2. Thesal. 11.

ARCHANGELI. Car le Seigneur lui-même descendra du Ciel, aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette. Il est parlé de la trompette presque dans tous les passages, où il est fait mention de la venue du Seigneur, & du Jugement dernier. JESUS-CHRIST dit que (a) quand le Fils de l'homme paroîtra dans les nuës dans toute sa majesté, il enverra ses Anges avec la trompette, & une voix éclatante. Et S. Paul dans la première aux Corinthiens (b) dit que la trompette sonnera avant que les morts ressuscitent, & que ce sera là comme l'ordre, & le signal de la résurrection; comme quand un Prince rassemble ses troupes, & leur donne le signal du départ, ou l'ordre de se rassembler autour de lui. *In jussu, & in voce Archangeli, in tuba Dei* (c). Tout cela peut signifier le commandement que l'Ange fera aux morts de la part de Dieu, de se lever de la poussière; l'éclat de sa voix terrible, semblable à un tonnerre, & au son perçant d'une trompette; ou bien cela marque l'ordre de Dieu, & le bruit de la trompette de l'Ange, qui sera accompagné de paroles, & d'un commandement de la part du Seigneur. Le Sauveur dans saint Jean (d), dit que *les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & que ceux qui l'entendront, vivront*. La voix de JESUS-CHRIST accompagnera donc celle de l'Ange.

Tuba Dei, marque une trompette d'un son extraordinaire, & qui se fera entendre à tous les hommes: comme une voix de Dieu, une tempe de Dieu, sont mises pour des choses terribles, & au-dessus de l'homme. S. Chrysostome (e), & Théophylacte lisent ici: *À la dernière trompette*, de même que 1. Cor. xv. 52. Ils croient que la trompette sonnera plusieurs fois, & qu'au dernier coup seulement, le Juge descendra. Lorsque Dieu parut sur le mont Sinaï pour y donner sa Loi à Moïse, il y fit entendre des voix, des tonnerres, & le son de la trompette (f). Le Sauveur dans l'Evangile (g), dans la parabole des dix Vierges, dit que tout d'un coup lorsqu'elles y pensoient le moins, elles entendirent un bruit qui disoit: *Voilà l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui*. Cela nous marque la voix de l'Ange, qui commandera aux morts de se lever; ceux-ci ressusciteront aussi-tôt, & cela avec tant de promptitude, qu'ils prévientront ceux mêmes qui sont encore en

(a) Matt. xxiv. 31.

(b) 1. Cor. xv. 52.

(c) Ἐν κελδοματι, καὶ ἐν φωνῇ ἀρχαγγέλου, καὶ ἐν σάλπιγγι Θεοῦ. Theodoret. Κελδοίαν μὲν ἀρχάγγελος βοήσσει, &c.

(d) Joan. v. 28. & 29.

(e) Chrysost. Ἐν τῇ ἑσχάτῃ σάλπιγγι, δείκνυσιν ὡταῦτα ποτὶς τὰς σάλπιγγας ἡμῶν, καὶ πρὸς τῇ ἑσχάτῃ καταβαίνοντα τὸ κριτήριον.

(f) Exod. xx. 18.

(g) Matt. xxv. 1. & seq.

17. Deinde nos qui vivimus, qui re-
linquimur, simul rapiemur cum illis in
nubibus obviam Christo in aëra, & sic
semper cum Domino erimus.

17. Puis nous autres qui sommes vivans,
& qui seront demeurez jusqu' alors, nous se-
rons emportez avec eux dans les nuées, pour
aller au-devant du Seigneur au milieu de
l'air; & ainsi nous vivrons pour jamais
avec le Seigneur.

C O M M E N T A I R E.

vie (a). Il est inutile de rechercher de quel métal sera cette trompette, puisqu'il n'est pas même nécessaire qu'il y ait une trompette réelle, pourvu qu'on entende comme le son d'une trompette (b).

ET MORTUI QUI IN CHRISTO SUNT, RESURGENT PRIMI. *Ceux qui sont morts en JESUS-CHRIST, ressusciteront les premiers.* Les Fidèles, les Chrétiens qui sont morts dans la foi, & dans l'espérance en la résurrection promise par JESUS-CHRIST; ou même ceux qui sont morts pour le nom de JESUS-CHRIST, pour la défense de sa Religion (c); ceux-là *ressusciteront les premiers.* Comment cela, puisque tous doivent ressusciter dans un moment, & dans un clin d'œil (d)? Les uns (e) croient que les Fidèles, & les Elûs ressusciteront les premiers, non suivant l'ordre du tems, puisque tous les hommes ressusciteront ensemble, mais selon l'ordre de leur dignité. Ils seront préférés aux autres par le rang qu'ils tiendront au-dessus d'eux. S. Chrysostome (f), & Théophylacte croient que les Elûs ressusciteront avant les réprouvez pour pouvoir venir au devant de JESUS CHRIST; au lieu que les réprouvez ne viendront pas au-devant de lui, & ne ressusciteront que pour comparoître en jugement en sa présence. Mais la plupart des Commentateurs (g) traduisent le Grec (h): *Ceux qui sont morts en JESUS CHRIST, ressusciteront premierement*, avant que de s'avancer pour aller au-devant du Seigneur qui viendra dans les nuës. Tous les hommes ressusciteront ensemble, mais il n'y aura que les Elûs qui iront au-devant de JESUS-CHRIST par honneur. Les réprouvez demeureront sur la terre, attendant avec frayeur la venue de leur Juge. Ce qui revient à peu-près au sentiment de saint Chrysostome.

ψ. 17. DEINDE NOS QUI VIVIMUS. *Puis nous autres qui sommes*

(a) Theodoret. Εἰν φαν. ἀρχαγγέλων. τὸτο σημαίνει ὅτι κηλεύμενος πρὸς τοὺς ἀρχαγγέλων παρακληθήσεται τοῖς νεκροῖς ἀναστῆναι. Οἱ δὲ πρῶτον τινα ἀνίστανται, καὶ μετὰ τοσαύτης ὀξύτητος, ὡς προσδοῶσαι τὴν ἐπ' αὐτοὺς

(b) Gregor. Concordiâ, 66. qu. 27.

(c) Medus l. 3. p. 647.

(d) 1. Cor. xv. 52.

(e) Sedulius hic.

(f) Chrys. Theophyl. Οἱ νεκροὶ ἐν Χριστῷ τῆς ἐξουσίας τοῦ Χριστοῦ, ἀναστήσονται πρῶτον. Ἀπὸ γὰρ μέλλοντος ἀρπάζει ἐκ νεφελῶν, καὶ πρῶτον ἀναστήσονται. Οἱ δὲ λοιποὶ ἴσχατοι, ὡς μετὰ ἀρπάξεως, μετὰ πάντων μέλλοντος.

(g) Pagn. Erasmi. Vat. Mân. Tir. Est. Grot. alii.

(h) Οἱ νεκροὶ ἐν Χριστῷ ἀναστήσονται πρῶτον.

18. *Itaque consolamini invicem in verbis istis.*

18. Consolerez-vous donc les uns les autres par ces vérités.

COMMENTAIRE.

vivans, & qui seront demeurez jusqu'à lors, nous seront emportez avec eux dans les nuës, pour aller au devant du Seigneur, qui viendra juger, & les vivans, & les morts ; tant ceux qui seront ressuscitez des morts, que ceux qui seront encore en vie, & qui seront transmuezz dans un moment, comme il le dit dans la première aux Corinthiens (a). JESUS-CHRIST viendra donc accompagné de ses Anges, & dans tout l'éclat de sa majesté dans les nuës, comme il le dit dans l'Evangile (b) ; les Elûs accourront pour lui rendre hommage, & pour l'accompagner par honneur dans le jugement qu'il fera de tous les hommes. Il demeurera apparemment élevé sur un nuage éclatant ; comme sur son Tribunal, & environné de ses Anges, & de ses Saints, pendant qu'il exercera son jugement envers les pécheurs : car il a promis aux Apôtres, & à ceux qui avoient tout abandonné pour le suivre, qu'ils seroient assis avec lui sur des trônes pour juger les Tribus d'Israël (c).

Ceux qui seront demeurez en vie jusqu'à lors, ou passeront subitement de la vie à la mort, & incontinent après de la mort à la vie, afin que l'arrêt de mort qui a été prononcé contre le premier homme (d), s'exécute sur tous ses descendans sans exception (e) ; où ils seront transmuezz, sans souffrir la mort, & passeront tout d'un coup d'une vie mortelle, à une vie immortelle ; & leur corps, qui étoit de lui-même sujet à la corruption, & à la mort, en sera préservé, & sera revêtu de l'immortalité, & passera tout d'un coup à un état glorieux. Ce dernier sentiment est celui de plusieurs Peres Grecs (f) ; & le premier est ordinairement suivi par les Latins. Ni l'un, ni l'autre n'ont rien de contraire à l'analogie de la foi.

ET SIC SEMPER (g) CUM DOMINO ERIMUS.. *Ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.* Depuis qu'une fois nous l'aurons joint, nous ne nous en separerons jamais. Nous remonterons au Ciel après le jugement, & nous y regnerons pour toujours avec lui dans sa gloire. Ainsi nous devons nous consoler à la mort de nos proches, &

(a) 1. Cor. xv. 51. 52.

(b) Matt. xxiv. 30. xxv. 21.

(c) Matt. xix. 28.

(d) Genes. iii. 19.

(e) Aug. l. 20. de civit. c. 20. Ambrosiast. Anselm. D. Thom. &c.

(f) Origen. l. 2. contra Cels. Epiphani. hæres.

64. Vide Chryf. Theodor. Theophyl. hic & Aug. ad Dulcit. qu. 3. & lib. 2. de peccatorum meritis. c. 31. Justin. seu alius, qu. 109. Hieronymiast. Cajet.

(g) καὶ ἔτι πάντοτε, &c. Et sic semper, &c. Alii: Et sic omnes cum Domino erimus. Ita Clarom. & 3. Germ. Lat.

SUR LA I. EP. DE S. PAUL AUX THESSALON. CHAP. V. 311
regarder notre propre mort comme un objet plutôt désirable, que formidable, puis qu'elle nous place dans un état permanent, & éternellement heureux, si Dieu nous fait la grace de persévérer dans la foi, dans l'espérance, & dans la charité jusqu'à la fin.



CHAPITRE V.

Heure du Jugement incertaine. Vigilance nécessaire pour n'être pas surpris. Obedissance qui est due aux pasteurs. Divers préceptes de piété.

ψ. 1. *DE temporibus autem, & momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis;*

2. *Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini sicut fur in nocte ita veniet.*

ψ. 1. *O*R pour ce qui regarde le tems, & les momens, il n'est pas besoin, mes freres, de vous en écrire;

2. Parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. *DE TEMPORIBUS AUTEM, ET MOMENTIS.* Pour ce qui regarde les tems, & les momens, il n'est pas besoin de vous en écrire, après ce que je vous en ai dit lorsque j'étois parmi vous (a). Vous devez vous en souvenir: je vous en ai dit assez; il est inutile d'en vouloir savoir davantage. Autrement: Vous savez que le Sauveur a dit que les Anges mêmes ne savoient pas le moment précis de sa venue, & du jour du Jugement (b), & qu'il n'a pas jugé à propos de le découvrir aux Apôtres, qui le lui demandoient (c). Il n'est pas impossible que S. Paul l'ait appris dans le tems de son ravissement au troisième Ciel (d), & que cela ne soit une des choses qu'il n'est pas permis de déclarer aux hommes. C'est pourquoi il dit qu'il n'est pas besoin de leur en parler; qu'il suffit qu'ils sachent, (ψ. 2.) *Que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.* Je ne vous en dirai pas davantage que ce que le Seigneur lui-même vous en a dit (e). Il vous exhorte à la vigilance, comme un pere de famille qui est averti qu'un voleur doit venir la nuit pour percer sa maison. Il veille sans se lasser, parce qu'il ne fait pas

(a) Voyez le Chap. II. ψ. 5.

(b) Matt. XXIV. 36. Marc. XIII. 32.

(c) Act. I. 7. Matt. XXIV. 3.

(d) 2. Cor. XII. I. 2. 3. 4. 5.

(e) Luc. XII. 39.

3. *Cum enim dixerint : Pax & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, & non effugient.*

3. Car lorsqu'ils diront : *Nous voici en paix, & en sûreté*, ils se trouveront surpris tout d'un coup d'une ruine imprévue, comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

COMMENTAIRE.

l'heure où le larron doit venir. Faites en de même, puisque vous êtes informez que le Fils de l'homme doit venir, lorsque vous y penserez le moins : *Et vos estote parati, quia quâ horâ non putatis, Filius hominis veniet.* Et ailleurs (a) : *Tout ainsi qu'au tems de Noé, les hommes buvoient, & mangeoient, se marioient, & donnoient leurs filles en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'Arche, & que le déluge vint, & les enleva tous ; il en fera de même à la venue du Fils de Dieu. Il est donc inutile de vous en écrire davantage. S'il eût fallu vous donner de plus amples instructions sur cela, JESUS-CHRIST n'auroit pas manqué de le faire.*

Saint Chrysostome (b) remarque fort bien qu'il nous est très-inutile de savoir le tems de la fin du monde. Quand nous saurions qu'elle arriveroit dans mille ans, ou dans cent ans, que cela nous feroit-il, puisqu'à notre égard la fin du monde est la fin de notre vie, & que nous savons que notre vie ne peut être que très courte ? Il ne seroit pas même avantageux au commun des hommes de savoir le jour de leur mort. Il s'en trouveroit qui se plongeroient dans toutes sortes de dérèglemens, & qui attendroient le dernier moment pour se faire baptiser. Les méchans ne seroient plus retenus par aucune crainte, & opprimeroient impunément les gens de bien. Ceux qui aiment trop la vie, tomberoient dans une tristesse mortelle, lorsqu'ils approcheroient de leur terme. Enfin les Justes auroient moins de mérite, puisqu'ils auroient moins d'exercice de leur foi, & de leur espérance.

¶ 3. *CUM ENIM DIXERINT: PAX, ET SECURITAS, &c. Lorsqu'ils diront : Nous voici en paix, & en sûreté, ils se trouveront surpris tout d'un coup, comme l'est une femme grosse.* Une femme enceinte sait bien qu'elle doit passer par les douleurs de l'enfantement, mais elle n'en fait ni le tems, ni le moment. On voit des meres qui enfantent au septième mois de leur grossesse, & d'autres au dixième. Les unes sont surprises en voyage, à la campagne ; les autres lorsqu'elles s'y attendent le moins. Ainsi les méchans seront surpris par le Jugement dernier, lorsqu'ils croiront être le plus en paix, & en sûreté ; ils auront beau se cacher,

(a) Matt. XXIV. 37. Luc. XVII. 26.

(b) Chrysost. hic. homil. 9. & Theophyl.

4. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat.

5. Omnes enim vos filii lucis estis, & filii diei. Non sumus noctis, neque tenebrarum.

6. Igitur non dormiamus sicut & ceteri: sed vigilemus, & sobrii simus.

7. Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; & qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.

8. Nos autem, qui diei sumus, sobrii sumus, induti lorica fidei, & charitatis, & galeam spem salutis:

4. Mais quant à vous, mes freres, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour être surpris de ce jour, comme d'un voleur.

5. Vous êtes tous des enfans de lumière, & des enfans du jour. Nous ne sommes point enfans de la nuit, ni des ténèbres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres; mais veillons, & gardons-nous de l'enivrement.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit, & ceux qui s'enyvrent, s'enyvrent durant la nuit.

8. Mais nous qui sommes enfans du jour, gardons-nous de cet assoupissement, & de cette yvresse, & armons-nous, en prenant pour cuirasse la foi & la charité, & pour casque l'espérance du salut.

COMMENTAIRE.

& se déguiser à eux-mêmes la nécessité de ce jour, & de ce moment fatal; ils ne l'éviteront point, & non effugient.

ψ. 5. VOS AUTEM NON ESTIS IN TENEBRIS. Quant à vous, vous n'êtes pas dans les ténèbres. Vous n'êtes pas de ces gens qui étant endormis, sont exposés à être surpris de ce jour qui doit venir comme un voleur. Vous êtes des enfans de lumière, éclairez par la foi, par la connoissance des vérités célestes, par la clarté intérieure du Saint-Esprit, qui habite dans vos cœurs. Vous êtes vigilans; & attentifs à la venue du Seigneur, vous êtes comme ces Vierges sages de l'Evangile (a), qui tiennent toujours leurs lampes allumées dans l'attente de l'Epoux céleste.

ψ. 6. NON DORMIAMUS. Ne dormons pas comme les autres, comme les Payens, & les infidèles, qui sont plongés dans les ténèbres de l'ignorance, & dans l'assoupissement du vice, & du péché. Vivans dans une aussi grande sécurité, que s'ils n'avoient ni ennemis à combattre, ni dangers à éviter, ni jugement à subir.

ψ. 7. QUI ENIM DORMIUNT, NOCTE DORMIUNT. Car ceux qui dorment, dorment pendant la nuit. Il y a ici une comparaison enveloppée. De même que ceux qui dorment, & qui s'enyvrent, choisissent d'ordinaire pour cela le tems de la nuit: ainsi ceux qui sont dans cette vaine sécurité, & dans cet affreux assoupissement, sont dans les ténèbres de l'ignorance, ou de l'endurcissement. Il faut ou ne pas connoître, ou ne pas croire le Jugement dernier, pour n'en être pas effrayé. Celui qui ne s'éveille point au bruit de ce tonnerre, est plus qu'endormi; il est mort.

ψ. 8. NOS AUTEM QUI DIEI SUMUS (b). Nous qui sommes en-

(a) Matt. xxv. 1. & seq.

(b) Græc. ἡμεῖς ὅτι ἡμεῖς ὄρνυται. Alii: ἡμεῖς οὖν. Ita Syr. Arab. Æth. Land.

9. *Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis, per Dominum nostrum Jesum Christum.*

9. Car Dieu ne nous a pas destinez pour être des objets de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur JESUS-CHRIST,

10. *Qui mortuus est pro nobis: ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.*

10. Qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, ou que nous dormions, nous vivions toujours avec lui.

11. *Propter quod consolamini invicem, & edificate alterutrum, sicut & facitis.*

11. C'est pourquoi consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

COMMENTAIRE.

fans du jour, qui avons l'avantage de connoître Dieu, & d'être éclairés de la lumière de la foi, gardons-nous de cette assoupissement, & de cette ivresse des enfans des ténèbres, des infidèles, des enfans du siècle, armons-nous contre le Démon, contre la paresse, & prenons la cuirasse de la foi, & de la charité, &c. Saint Paul aime cette métaphore, comme on l'a pu remarquer auparavant (a). On la voit aussi dans *Isai. LIX. 17.*

¶ 9. NON POSUIT NOS DEUS IN IRAM. Dieu ne nous a pas destinez pour être les enfans de sa colère, pour nous traiter dans sa rigueur; la première intention en nous appelant à la foi, a été de nous conduire au bonheur éternel, & nous répondrions bien mal à ses intentions, si nous vivions comme les enfans de ténèbres, qu'il a laissé marcher dans leurs voyes corrompues. Il veut nous faire acquérir le salut par notre Seigneur JESUS-CHRIST. Car il n'y a point d'autre nom sous le Ciel, qui puisse nous mériter le salut, que le nom de JESUS-CHRIST; *Act. IV. 12.*

¶ 10. UT SIVE VIGILEMUS, SIVE DORMIAMUS. Afin que, soit que nous veillions, ou que nous dormions, nous vivions toujours avec lui. JESUS-CHRIST est mort pour nous procurer le salut, & il veut qu'en cette vie, soit que nous veillions, ou que nous dormions, en quelque état que nous soyons, nous soyons à lui, & que nous vivions pour lui. Ou plutôt (b): Soit que nous soyons du nombre de ceux que JESUS-CHRIST trouvera encore en vie, lorsqu'il viendra pour juger le monde, soit que nous soyons du nombre de ceux qui dormiront, & qui seront réduits en poussière, il veut que nous soyons avec lui, & & que nous possédions la gloire qu'il nous a préparée.

¶ 11. CONSOLAMINI (c) INVICEM, ET EDIFICATE ALTERU-

(a) *Ephes. VI. 14. 17.*

(b) *Theodoret. hic: Εγχαρτίτας ἐκάλει ὡς ἐν κατ' ἐκείνῳ τῷ καιρῷ παριόντας. Καθι-
δίας δὲ τὰς ταπεινότητάς. Kide Grot.*

(c) *Παρακαλῆτε*: Consolez-vous, ou exhortez-vous, animez-vous les uns les autres.

SUR LA I. EP. DE S. PAUL AUX THESSALON. CHAP. V, 315

12. *Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, & præsunt vobis, in Domino, & monent vos;*

13. *Ut habeatis illos abundantius in charitate, propter opus illorum. Pacem habete cum eis.*

14. *Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.*

12. Or nous vous supplioos, mes freres, de considérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir;

13. Et d'avoir pour eux une particuliere vénération par un sentiment de charité, à cause qu'ils travaillent pour votre salut. Conservez toujours la paix avec eux.

14. Je vous prie, encore, mes freres, reprenez ceux qui sont déréglez, consolez ceux qui ont l'esprit abattu, supportez les foibles, foyez patiens envers tous.

COMMENTAIRE.

TRUM. *Consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres.* Que ces veritez servent à votre consolation, & à votre édification mutuelle. Que chacun de vous employe ces considerations pour consoler ceux de vos freres qui tombent dans l'abattement, à cause de la mort de leur proche. Edifiez-vous, en vous exhortant à la vigilance, & à la pureté de vie, dans l'attente du terrible avènement du Fils de Dieu.

¶ 12. UT NOVERITIS EOS QUI LABORANT INTER VOS. *Considérez beaucoup ceux qui travaillent parmi vous.* Ayez pour eux de grands égards, beaucoup de respect, d'obéissance, de soumission, de reconnoissance, d'attention à leur procurer les secours nécessaires pour leur entretien honnête. Sous ce terme, *ut noveritis*, S. Paul a compris tous les devoirs des Fidèles envers leurs Pasteurs, de quelque rang, & & dans quelques emplois qu'ils soient dans l'Eglise. Les Fidèles doivent les reconnoître, & leur donner des preuves effectives de leur estime, & de leur consideration. Comparez *Rom. xv. 27. 1. Cor. ix. 11. Galat. vi. 6. Philipp. ii. 29. 1. Timot. v. 17. Heb. xiii. 7.*

¶ 13. PACEM HABETE CUM EIS. *Conservez toujours la paix avec eux,* avec vos Pasteurs. Que rien ne soit capable de rompre l'union qui doit être entre vous. Ce seroit le moyen de rendre inutiles tous leurs travaux pour vous. Et si une fois le Pasteur, & le troupeau étoient séparés entre eux, bien-tôt Dieu se sépareroit des uns, & des autres. Son Esprit ne se trouve pas dans les sociétés dont la paix est bannie. Autrement selon le Grec (a): *Ayez la paix entre vous, avec vos freres, avec les autres Fidèles.* Ce sens paroît plus naturel. Toutefois la leçon de la Vulgate est suivie par de fort bons Manuscrits (b), & par plusieurs Peres.

¶ 14. CORRIPITE INQUIETOS. *Reprenez les brouillons; les ef-*

(a) Εἰρημνῆν ἑαυτοῖς.

(b) Εἰρημνῆν ἑαυτοῖς. Ita Clarom. S.

Germ. Berner. G. L. Froben, Æthiop. Chrysost. Thèod. Theophyl. alii plurimi.

prits turbulens, & inquiets. Quelques-uns (a) l'entendent des fainéans, qui par leur curiosité, & leur oisiveté, mettent le trouble par tout, s'ingérant par tout, se mêlant des affaires d'autrui, & négligeant les leurs. Ce sont de vrais pestes des républiques, & de toutes les sociétés. Les versets 6. 7. 8. & 11. du chap. 111. de l'Épître suivant, montrent assez que c'est-là le vrai sens du Texte: *Séparez-vous de ceux de vos frères qui ont une conduite déréglée, & peu conforme à la tradition qu'ils ont reçue de nous. Car vous savez comment vous devez nous imiter, puisque nous n'avons point causé de trouble parmi vous, n'ayant rien reçu gratuitement de qui ce soit, & ayant travaillé jour & nuit pour n'être à charge à personne, &c.*

D'autres (b) entendent le Texte, des hommes déréglés, qui troublent la paix publique par la dissolution de leurs mœurs, & par leur déréglement, il veut qu'on les reprenne avec force. Le terme Grec peut marquer toutes sortes de désordres, mais il semble que les conjonctures demandent qu'on le restreigne à la fainéantise, & aux inconvéniens qui en sont des suites.

CONSOLAMINI PUSILLANIMES. *Consolés ceux qui ont l'esprit abattu*; ou plutôt ceux qui manquent de courage, les pusillanimes, les âmes foibles, qui ne sont capables ni d'entreprendre de grandes choses, ni de soutenir des violentes tentations, ni de résister aux maux, & aux persécutions, ni enfin de se soutenir contre les frayeurs de la mort, & du Jugement dernier; rassurez-les, en leur représentant la clémence du Seigneur, la grandeur des récompenses, la force de celui qui les soutient, & qui les engage au combat.

SUSCIPITE INFIRMOS. *Supportez les foibles* (c). Soutenez-les par vos conseils, & par vos exhortations; ou plutôt, souffrez ceux qui sont encore foibles dans la foi, ayez-en compassion, ne les scandalisez pas par vos libertés indiscrettes, ménagez leur foiblesse, ayez égard à leur scrupule. Sous le nom de *foibles* en cet endroit, & dans les Épîtres aux Romains (d), & aux Corinthiens (e), il entend apparemment ceux qui ne sachant pas quelle est la liberté de l'Évangile, avoient des scrupules, & des inquiétudes sur le choix des viandes, & sur d'autres observances qu'ils croyoient d'obligation.

(a) Theodorot. Νουθετικὴν τῶς ἀτακίας.
τῶς ἀγνίας συνώνως οὗτος ἐκάλει. Ba Eff.
Perr.

(b) Pagn. Vat. Erasmi Mont. Zaneb. alii.

(c) Ἀντιχριστοὶ καὶ ἀσεβεῖς.

(d) Rom. XIV. 1. 2. Infirmitas in fide suscipiende.

(e) 1. Cor. VII. 12. 7. 11. 12.

15. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat : sed semper quod bonum est sectamini in invicem , & in omnes.

16. Semper gaudete.

17. Sine intermissione orate.

18. In omnibus gratias agite ; hac est enim voluntas Dei in Christo Jesu , in omnibus vobis.

15. Prenez garde, que nul ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais soyez toujours prêts à faire du bien , & à vos freres , & à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Priez sans cesse.

18. Rendez graces à Dieu en toutes choses ; car c'est-là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en JESUS-CHRIST..

COMMENTAIRE.

¶ 15. NE QUIS MALUM PRO MALO ALICUI REDDAT. *Que nul ne rende à un autre le mal pour le mal.* Point de vengeance , & d'animosité. Laissez au Seigneur la poursuite de vos injures, ne vous laissez point vaincre par le mal , mais surmontez le mal qu'on vous fait , par le bien que vous ferez aux autres. Ce sont les leçons qu'il donne aux Romains , (a) presque dans les mêmes termes qu'ici : *Soyez toujours prêts à faire le bien.* Le Grec à la lettre (b) : *Poursuivez le bien*, cherchez avec empressement à faire plaisir , & à rendre service à tout le monde.

¶ 16. SEMPER GAUDETE *Soyez toujours dans la joie*, en quelque état que vous vous trouviez , dans la pauvreté , dans l'adversité , dans les persécutions , dans les travaux , réjouissez-vous au Seigneur (c) ; souffrez patiemment ce qui vous arrive , soyez dans la paix , & dans la joie du Saint-Esprit (d).

¶ 17. SINE INTERMISSIONE ORATE. *Priez sans cesse.* Elevez vos cœurs à Dieu aussi souvent que vous le pouvez par une attention actuelle ; & lorsque vous ne pouvez pas prier de cette sorte , rapportez-lui vos actions par une intention habituelle ; faites tout pour sa gloire , offrez lui ce que vous commencez. Ce précepte de l'oraison continue est souvent inculqué , & dans l'Evangile , & dans saint Paul (e).

¶ 18. IN OMNIBUS GRATIAS AGITE. *Rendez graces à Dieu en toutes choses.* Dans l'adversité comme dans la prospérité : adorez la providence , & les desseins de Dieu dans tout ce qui arrive dans le monde ; car sa sagesse fait tirer du bien des plus grands maux , & fait procurer sa gloire par les choses , qui lui paroissent plus contraires. Car Dieu veut que nous vivions dans de continuelles actions de graces , & que nous priions sans cesse en JESUS-CHRIST , & par JESUS-CHRIST. *Hac est enim voluntas Dei in*

(a) Rom. XII. 17. 19. 21.

(b) Πάσῃ τῇ ἀγαθῇ δουλεύετε , &c. Theodoret. Εὐταξίαν ἐπιδείξτε ἀγαθῶν.

(c) Theodoret. Εὐφ. Men. Tit.

(d) Voyez Rom. XII. 12. 2. Cor. VI. 10. 16. Petri IV. 13. Matt. V. 12.

(e) Voyez Luc. XVIII. 1. XXI. 36. Rom. XII. 12. Ephes. VI. 18. Coloss. IV. 2.

19. *Spiritum nolite extinguere.*20. *Prophetias nolite spernere.*

19. N'éteignez pas l'Esprit.

20. Ne méprisez pas les prophéties.

COMMENTAIRE.

Christo Jesu. C'est le moyen de plaire à Dieu par JESUS-CHRIST (a); ou selon Théodoret, tout ce qui arrive, n'arrive que par la volonté de Dieu; s'il vouloit, il lui seroit aisé de dissiper ces tempêtes. Mais il veut nous sauver par de grandes tribulations.

¶ 19. SPIRITUM NOLITE EXTINGUERE. *N'éteignez pas l'Esprit.* On l'entend de deux manières, ou des dons surnaturels, & extérieurs du Saint-Esprit, ou de ses graces, & de ses inspirations intérieures, ou même de sa présence habituelle dans nos cœurs. On peut éteindre le Saint-Esprit, & se priver des dons surnaturels des langues, de la prophétie, de la guérison des maladies, & des autres, en s'abandonnant au péché, en abusant de ces dons par la vanité, & par l'avarice; en les négligeant, en se livrant aux soins du siècle (b). Car encore que ces dons fussent purement gratuits, toutefois Dieu les accordoit souvent aux prières, & à la piété des Fidèles (c), ou du moins il leur en accordoit l'accroissement, & les leur ôtoit en tout, ou en partie, à mesure que leur foi, & leur charité diminuoient. Voilà comme chacun pouvoit éteindre en soi le saint Esprit. Il pouvoit encore l'éteindre dans les autres lorsqu'il empêchoit qu'ils n'employassent au service de l'Eglise les dons qu'ils avoient reçus; par exemple, la prophétie, le don des langues, celui d'interpréter les Ecritures. Quiconque s'oppose à l'exercice de ces dons surnaturels, éteint autant qu'il est en lui le Saint-Esprit dans le cœur de ses frères (d).

Quant à la grace, & à la lumière intérieure du Saint-Esprit, on peut l'éteindre en deux manières, ou lorsque l'on résiste à l'inspiration, & au mouvement que Dieu nous imprime par sa grace; ou lorsque par le péché nous nous rendons indignes que le Saint-Esprit demeure en nous, & que nous le forçons de nous quitter, après l'avoir nous-mêmes quitéz les premiers (e). C'est dans un sens à peu près pareil que l'on dit ailleurs (f) *N'attristez point l'esprit de Dieu*; & ailleurs (g) dans un sens contraire: *Reussuscitez l'Esprit saint qui est en vous.*

¶ 20. PROPHETIAS NOLITE SPERNERE. *Ne méprisez pas les prophéties.* Cela a rapport à ce qui précède. N'éteignez point la lumière du Saint-Esprit dans les cœurs de vos frères, ni dans les vôtres, en méprisant

(a) *Est. Men. Grot.*(b) *Vide Chrys. Theophyl. Vat. Men. Tir. Est. Grot. Zanch. Vorst.*(c) *Marc. xvi. 17. I. Cor. xiv. l. 5. Vide Est.*(d) *Vide Est.*(e) *Concil. Trident. sess. 6. de Justificat. c. 11.**Vide Aug. l. 2. c. 13. contra Parmenian. & lib. de Nat. & Grat. c. 26. Men. Tir. béc.*(f) *Ephes. iv. 30.*(g) *2. Timot. i. 6.*

21. *Omnia autem probate; quod bonum est tenete.*

22. *Ab omni specie mala abstinete vos.*

21. Epreuvez tout, & approuvez ce qui est bon.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

COMMENTAIRE.

les prophéties, & les autres dons du Saint-Esprit. Les Peres Grecs (a) croyent qu'alors il y avoit dans l'Eglise de Thessalonique de faux Prophètes, aussi-bien que de vrais: ce qui faisoit que quelques-uns sans se donner la peine de discerner les uns des autres, les rejettoient, & les méprisoient tous également. S. paul corrige cet abus. Etudiez-vous à discerner les esprits, distinguez les bons des mauvais. Mais sous prétexte de rejeter les faux Prophètes, gardez-vous bien de mépriser ceux qui sont inspirez du Saint-Esprit. Cela donneroit occasion à éteindre entierement parmi vous le don de prophétie, & la vraie inspiration. D'autres l'entendent d'une manière plus générale: Ayez un profond respect pour les divines Ecritures, & pour leurs prophéties de l'ancien Testament, elles contiennent les titres de la Religion Chrétienne, & les caractères qui nous font connoître JESUS-CHRIST.

ψ. 21. OMNIA PROBATE, QUOD BONUM EST, TENETE. *Epreuvez tout, & approuvez ce qui est bon.* Epreuvez les Esprits (b), & assurez-vous, si ceux qui se vantent d'être inspirez, le sont veritablement: S'ils sont remplis du Saint Esprit; & prenez garde si peut-être ce n'est pas l'esprit d'erreur, & de séduction qui les anime. Et lorsque vous aurez des preuves certaines de leur véritable inspiration, alors recevez-les avec estime, & avec respect. Mais comment discerner entre le vrai, & le faux Prophète? c'est par la doctrine, par la bone vie, & par l'analogie de la foi (c) Nul vrai Prophète ne dira anathème à JESUS-CHRIST (d), & ne s'opposera à sa doctrine (e). Saint Cyrille d'Alexandrie citant ce passage de saint Paul, lit: *Soyez comme de bons changeurs: éprouvez tout, retenez ce qui est bon.*

ψ. 22. AB OMNI SPECIE MALA ABSTINETE VOS. *Abstenez-vous de tout ce qui a apparence de mal.* Les Chrétiens doivent éviter, non-seulement le mal grossier, & reconnu; le crime, tout ce qui est contraire à la Loi de Dieu; mais aussi tout ce qui a l'apparence du mal, tout ce qui est capable de faire de la peine, ou de causer du scandale aux autres. Fuyez les compagnies suspectes, & dangereuses. Il ne

(a) Chrysost. Theophyl. Theodoret. M. n. Zanch.

(b) 1. Cor. XII. 10. & XIV. 29. 1. Joann. IV. 1.

(c) Rom. XII. 6.

(d) 1. Cor. XII. 3.

(e) Vide Esf. Zanch. Grot. Erasmi Theodoret. alios.

23. *Ipsè autem Deus pacis sanctificet vos per omnia ; ut integer spiritus vester, & anima, & corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.*

24. *Fidelis est qui vocavit vos ; qui etiam faciet.*

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame & le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

24. Celui qui vous a appelés est fidèle ; & c'est lui-même qui l'accomplira en vous.

COMMENTAIRE.

vous suffit pas d'être exempt de fautes, il faut que vous soyez même hors de tout soupçon. Un bon changeur éprouve tout, & ne se charge pas même d'une monnoye douteuse, & dont le poids, & l'alloy ne lui soient pas bien connus (a).

Le Grec se traduit fort bien par (b) : *Abstenez vous de toute sorte de mal.* Ce qu'on peut expliquer dans un sens général, conformément à ce que nous venons de dire : ou en le restreignant aux vrais, & aux faux Prophètes, selon les versets précédens : Si un Prophète ne vous donne que des marques douteuses, & incertaines de sa mission, ou de son inspiration, évitez-le, & craignez d'y être trompé ; il vaut mieux dans le doute rejeter un vrai Prophète, que d'en écouter un faux. En rejetant un vrai Prophète, on se prive d'un bien : lorsqu'on en reçoit un faux, on s'expose aux derniers malheurs.

UT INTEGER SPIRITUS VESTER. *Afin que votre esprit se serve sans tache.* Afin que le Saint-Esprit, & la grace qu'il a répandue dans vos ames, se conservent entiers, & sans diminution, jusqu'au jour du Jugement (c). *L'esprit & l'ame* sont distingués ici, comme celui qui remplit, & celle qui est remplie ; comme l'auteur des dons, & celle qui les reçoit ; c'est par la foi, la charité, l'innocence, la piété que l'ame conserve la grace, & les dons du Saint-Esprit.

D'autres (d) croient que *l'esprit* marque ici l'ame raisonnable ; & *l'ame*, la vie, ou ce qu'on appelle l'ame sensitive, qui nous anime, & qui nous est commune avec les autres animaux. Ainsi pour marquer tout l'homme, il a mis, *l'esprit, l'ame & le corps*, parce que la pureté de l'ame raisonnable ne peut subsister sans la pureté du corps, & de cette partie de nous-mêmes qui nous est commune avec les animaux. Nous sommes donc purs d'esprit, d'ame, & de corps, lorsque nous ne pensons, ni ne désirons, ni ne faisons rien au dehors qui soit capable de nous souiller.

(a) Vide Basil. in int. Proverb. Theophyl. hic. Ham. Le Clerc. Zanch.

(b) Ἀπὸ παντὸς εἶδους ὁμιλίας ἀπὸ χεῖρας.

(c) Vide Chryf. & Theodoret. Πρῶτον τὸ

χαῖσμα κέλεια. Ita & Iren. Tatian. Clement. Strom. Tertull. in Grot.

(d) Vide Est. Zanch. alios.

25. *Fratres, orate pro nobis.*
 26. *Salutate fratres omnes in osculo sancto.*
 27. *Adjuro vos per Dominum, ut legatur Epistola hac omnibus sanctis fratribus.*
 28. *Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.*

25. Mes freres, priez pour nous.
 26. Saluez tous nos freres, en leur donnant le saint baiser.
 27. Je vous conjure par le Seigneur, de faire lire cette Lettre devant tous les saints freres.
 28. Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous. Amen.

COMMENTAIRE.

ψ. 24. FIDELIS EST QUI VOCAVIT VOS, QUI ETIAM FACIET. *Celui qui vous a appelé, est Fidèle, & c'est lui-même qui l'accomplira en vous.* Il accomplira en vous l'œuvre de votre sanctification qu'il y a commencée : Car, comme il dit *Rom. VIII. 30.* il a appelé ceux qu'il a prédestinez, & il a justifié ceux qu'il a appelez, & il a glorifié ceux qu'il a justifiez. Si vous lui êtes fidèles, il ne manquera point à ses promesses, il ne vous abandonnera par le premier. (a). *Deus enim nisi ipsi illius gratia defuerint, sicut cepit opus bonum ita perficiet, operans velle, & perficere.* Comparez 1. *Cor. I. 8. x. 13.* & 2. *Cor. I. 18. 2. Theß. III. 3.*

ψ. 25. ORATE PRO NOBIS. *Priez pour nous.* S. Paul se recommande ordinairement (b) aux prières des Fidèles, tant pour nous donner des exemples d'humilité, que pour nous faire comprendre le besoin que nous avons tous des prières les uns des autres (c).

ψ. 27. ADJURO VOS UT LEGATUR EPISTOLA HEC. *Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette Lettre devant tous les saints freres.* Il craignoit apparemment ou que les Chefs de l'Eglise de Thessalonique ne retinssent sa Lettre, sans la lire aux Fidèles ; ou que ceux de Thessalonique ne la communiquassent pas aux autres Eglises de la campagne, & à celles de toute la Macédoine : car comme on l'a déjà remarqué ci-devant (d), l'intention de l'Apôtre en écrivant aux premières Eglises des Provinces, étoit qu'on répandit des copies de ses Lettres dans toutes les Eglises du pays.

Les Exemplaires Grecs mettent ici cette souscription (e) : *La premiere Epître aux Thessaloniens a été écrite d'Athènes.* Les prologues qui se lisent dans les Bibles Latines, le Syriaque, & l'Arabe, lisent de même

(a) *Concil. Trident. sess. 6. c. 11. & 13.*
 (b) *Coloss. IV. 3. & 2. Theß. III. 1. Heb. XIII. 18.*
 (c) *Vide Theodoret.*

(d) Voyez le Comment. sur *Coloss. IV. 16.* & *Hamm.* sur le même endroit.
 (e) *Πρὸς Θεσσαλονικῆς πρῶτη ἐπιστολὴ ἀπὸ Ἀθηνῶν. Ita Codd. Græci constantissimè.*

Les prologues Latins ajoutent qu'elle fut envoyée par *Tychique*, & *Onésime*. I.e Syriaque, & l'Arabe, par *Timothée*; le Cophte, par *Silvain*, & *Timothée*. Mais on a fait voir dans la Préface, qu'elle étoit écrite d'Athènes. Le titre même où les noms de *Silas*, & de *Timothée* se lisent, fait assez voir qu'elle n'a été envoyée ni par l'un, ni par l'autre. Et pour *Onésime*, il ne fut converti que long-tems après que cette Lettre a été écrite.

Fin du Commentaire sur la premiere Epître aux Theſſaloniens.

